

Sondages interdits et fin de campagne Place au silence électoral

PAGES 2 et 3



L'Autorité nationale indépendante des élections a annoncé l'interdiction de publier ou de diffuser, sous quelque forme que ce soit, des sondages et des enquêtes portant sur les intentions de vote.



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX

Les saveurs d'Algérie séduisent
Kansas City

PAGE 15



CRÉSUS

QUOTIDIEN

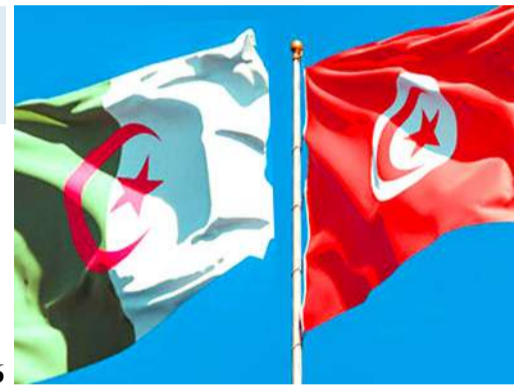
www.cresus.dz

In medio stat virtus

Échanges commerciaux
algéro-tunisiens

L'Algérie en position excédentaire

PAGE 6



L'IA sous gouvernance L'ONU ouvre un dialogue inédit

PAGE 16



Affaire El Djazairia One Abdelkrim Aïssiou écope de 15 ans de prison ferme

PAGE 9

Pays qualifiés aux 16^{es} de finale de la Coupe du monde L'Afrique bat un record historique

PAGE 12



LUTTE CONTRE LA DROGUE LA RIPOSTE D'ALGER

PAGE 5



Face à un phénomène qualifié de transnational et de destructeur, le gouvernement durcit sa réponse.

- Terrorisme, drogue, contrebande : L'ANP multiplie les coups de filet
- Douanes : Saisie de 1,3 tonne de kif

Face aux mutations internationales et aux défis régionaux Azouz Nasri plaide pour une action arabe unifiée

PAGE 4

Législatives
2026

Législatives du 2 juillet Le verdict populaire en point de mire

La campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet prend fin aujourd'hui.

Durant cette campagne, entamée le 9 juin, les responsables des partis ont sillonné le pays, multipliant les meetings et les sorties de proximité. Dès les premiers jours, la campagne a pris les allures d'un plaidoyer en faveur du développement local, du pouvoir d'achat et de la cohésion sociale. Les discours ont principalement porté sur les enjeux socio-économiques et la relance des projets de développement dans les différentes wilayas.

PT : DÉVELOPPEMENT ET JUSTICE SOCIALE

Comme à chaque scrutin législatif, les questions liées au développement local ont occupé une place centrale dans le débat. Conscients des attentes des citoyens, notamment en matière d'emploi et d'amélioration du cadre de vie, les partis en lice ont fait de cette question l'un des principaux axes de leurs programmes. Le Parti des travailleurs (PT) considère le développement local comme le prolongement direct de la justice sociale. Ses priorités portent sur un développement équilibré fondé sur une meilleure répartition des richesses afin de stimuler l'économie dans l'ensemble des régions du pays, la relance des secteurs vitaux et l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Le PT plaide ainsi en faveur d'une refonte sociale, économique et démocratique du pays. Le Rassemblement national démocratique (RND) affirme placer le développement local au cœur de ses priorités. Le parti affiche l'ambition de promouvoir le développement durable, de



consolider l'économie nationale, de poursuivre les efforts en faveur de la préservation du pouvoir d'achat des citoyens et de renforcer les acquis réalisés en Algérie. Dans son discours électoral, le RND plaide également pour la relance des projets socio-économiques et la concrétisation de nouveaux projets.

Pour le Front des forces socialistes (FFS), le constat est sans appel : le développement local demeure encore en deçà des attentes des citoyens. C'est pourquoi son programme électoral aborde la gestion des territoires sous l'angle de la décentralisation et de l'équité sociale.

FFS : TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE

Sa vision économique vise à valoriser les potentialités propres à chaque région, qu'il s'agisse de l'agriculture, du tourisme ou des PME, afin de bâtir une économie territoriale compétitive et durable.

La gouvernance figure également parmi les thèmes récurrents de cette campagne électorale. Le Parti des travailleurs articule sa vision autour de la préservation du caractère social de l'État et de la lutte contre la corruption. Très critique à l'égard de la gestion actuelle des affaires publiques, le PT propose la création d'un ministère de la Planification chargé d'encadrer l'économie nationale. Le parti considère, en outre, que la liberté de la presse, le pluralisme politique et la liberté syndicale constituent les piliers de l'équilibre institutionnel et de la souveraineté de l'État. Le FFS partage une analyse proche de celle du PT. Pour lui, la bonne gouvernance repose sur la transparence, la démocratie participative et la moralisation de la vie publique. Le parti prône une gestion impliquant davantage les citoyens et les associations dans la prise de décisions, ainsi que dans la gestion des affaires publiques au sein des assemblées élues. Il

insiste également sur la nécessité de lutter contre le favoritisme et la corruption, de présenter régulièrement des bilans publics et de rendre compte de l'utilisation des fonds publics.

RND : MODERNISATION ET RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

De son côté, le RND met l'accent sur la modernisation de l'administration publique, le renforcement des institutions et la promotion des collectivités locales. Selon le parti, cette modernisation passe notamment par la numérisation des services publics et l'approfondissement de la décentralisation. Le principal point de convergence entre les formations politiques engagées dans les élections législatives du 2 juillet demeure l'appel à une forte participation au scrutin. Si les arguments avancés diffèrent d'un parti à l'autre, tous s'accordent sur la nécessité d'une mobilisation massive des électeurs. Le PT estime qu'une forte participation constitue un moyen démocratique efficace de soutenir le processus de développement et de défendre les droits sociaux et économiques des citoyens. Le RND considère, pour sa part, que cette échéance revêt une importance majeure et que sa réussite contribuera au renforcement de l'institution législative. De son côté, le FFS insiste sur la nécessité d'une large mobilisation électorale. Selon le parti, ce scrutin constitue une étape importante pour la mise en place d'une institution législative forte, capable de défendre les intérêts des citoyens et de répondre à leurs attentes.

S. Smati

RÉFORMES, GOUVERNANCE ET UNITÉ

Les grands axes de la campagne

La campagne pour les élections législatives du 2 juillet a été marquée par une forte convergence des principales formations politiques autour de thématiques jugées structurantes pour l'avenir du pays, notamment la gouvernance, la réforme politique, la préservation de l'identité nationale et le renforcement de l'unité nationale.

Dans leurs différents programmes et interventions de terrain, plusieurs partis ont présenté leur vision pour répondre aux défis institutionnels, économiques et sociaux, dans un contexte où la question de la confiance entre les citoyens et les institutions demeure centrale.

MSP : EFFICACITÉ, DÉCENTRALISATION ET COHÉSION SOCIALE

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a placé la réforme politique au cœur de sa campagne. Le parti plaide pour un renforcement du rôle du Parlement, qu'il souhaite voir pleinement investi de ses prérogatives législatives et de contrôle de l'action gouvernementale. Il insiste notamment sur la nécessité de dynamiser les mécanismes de contrôle à travers les questions parlementaires, l'évaluation des politiques publiques et la création de commissions d'enquête.

Dans cette même logique, le MSP appelle à consolider la séparation des pouvoirs et à garantir l'indépendance des pouvoirs judiciaire et législatif, considérant ces équilibres essentiels au rétablissement de la confiance dans les institu-



tions. La lutte contre la corruption et la bureaucratie constitue un autre axe majeur du programme du parti. Le MSP propose notamment la numérisation de l'administration, la simplification des procédures ainsi que le renforcement des mécanismes de transparence dans la gestion des finances et des marchés publics.

Le parti met également en avant la modernisation du service public à travers le développement des outils numériques, afin de rapprocher l'administration du citoyen et de réduire les risques de pratiques informelles.

Sur le plan politique, le MSP insiste sur l'élargissement de la participation citoyenne, notamment celle des jeunes et des femmes, ainsi que sur une meilleure implication de la société civile dans l'élaboration des politiques

publiques. Il appelle également à renforcer les prérogatives des collectivités locales afin de favoriser un développement plus équilibré à l'échelle nationale.

La question de l'identité nationale occupe également une place importante dans les discours de campagne. Le parti souligne la nécessité de préserver les constantes nationales, à savoir l'Islam, les langues arabe et amazigh, ainsi que la mémoire historique liée à la guerre de Libération nationale. Selon le MSP, ces éléments constituent les fondements essentiels de la cohésion sociale et de l'unité nationale, au-delà de leur seule dimension culturelle.

EL BINA : STABILITÉ ET «GOUVERNEMENT DE LA COHÉSION»

De son côté, le Mouvement El-Bina El-Watani met en avant la nécessité de «consolider le front intérieur» et de soutenir le processus de construction d'une «Algérie victorieuse». Le parti insiste sur l'importance de la stabilité politique et institutionnelle comme condition préalable à toute politique de développement. Dans ses interventions de campagne, cette formation appelle à renfor-

cer la confiance entre les citoyens et les institutions, tout en encourageant une plus grande participation politique afin d'élargir la base de soutien au processus de réforme.

Elle souligne également la nécessité de préserver la cohésion nationale face aux défis internes et externes, estimant que l'efficacité des institutions constitue un levier essentiel pour répondre aux attentes sociales et économiques.

FLN : ENTRE CONTINUITÉ ET UNITÉ NATIONALE

Le Front de libération nationale (FLN), pour sa part, met l'accent sur la poursuite des réformes politiques et institutionnelles, notamment le renforcement de l'État de droit et l'amélioration du fonctionnement des institutions élues, en particulier du Parlement. Le parti insiste sur la promotion de la transparence et du contrôle de l'action gouvernementale, tout en appelant à une participation accrue des jeunes et des femmes à la vie politique. Sur le plan identitaire, le FLN réaffirme son attachement aux constantes nationales consacrées par la Constitution, à savoir l'Islam, l'arabité, l'amazighité et la mémoire de la Révolution algérienne. Il met également en avant la nécessité de préserver l'unité nationale et de lutter contre les discours de division, de régionalisme et de toutes les formes d'atteinte à la cohésion nationale.

I. Khermane

**Législatives
2026**

Sondages interdits et fin de campagne Place au silence électoral

L'Autorité nationale indépendante des élections a annoncé l'interdiction de publier ou de diffuser, sous quelque forme que ce soit, des sondages et enquêtes portant sur les intentions de vote.

À quelques heures de la clôture officielle de la campagne électorale, l'Algérie s'apprête à entrer dans une séquence décisive du processus des élections législatives du 2 juillet 2026. Après trois semaines marquées par les meetings, les déplacements de proximité, les débats et les promesses des candidats, le temps de la persuasion laissera place à celui de la réflexion. À partir de demain, sur le territoire national, toute activité de campagne est interdite, conformément aux dispositions de la loi électorale. Une étape souvent discrète, mais essentielle pour garantir la sincérité du scrutin et permettre aux électeurs de faire leur choix en toute liberté.

TROIS JOURS DE RÉFLEXION

La période de silence électoral ne constitue pas une simple formalité administrative. Elle représente l'ultime garantie d'une compétition équitable, en mettant un terme aux sollicitations permanentes auxquelles les citoyens sont exposés durant la campagne. Durant ces trois jours, les candidats, les partis politiques, leurs soutiens ainsi que tous les acteurs impliqués dans la compétition sont tenus de cesser toute forme de communication électorale, qu'il s'agisse de rassemblements, de publications sur les réseaux sociaux, de distribution de documents ou de toute autre action susceptible d'influencer le vote.

Cette phase est prévue par l'ordonnance n°21-01 portant loi organique relative au régime électoral, qui encadre avec précision les différentes étapes du processus électoral afin de préserver l'égalité des chances entre les candidats et de protéger la liberté de choix des électeurs. Le législa-



teur a ainsi voulu instaurer un temps de recul permettant aux citoyens d'évaluer sereinement les programmes, les profils et les propositions avant de se rendre aux urnes. Dans ce contexte, l'Autorité nationale indépendante des élections a rappelé les règles applicables durant cette période sensible. Dans un communiqué, elle a notamment annoncé l'interdiction de publier ou de diffuser, sous quelque forme que ce soit, des sondages et enquêtes portant sur les intentions de vote. Cette interdiction est entrée en vigueur hier pour la circonscription électorale de la communauté nationale établie à l'étranger et s'appliquera à partir du 29 juin pour les circonscriptions nationales. Elle restera en vigueur jusqu'à la clôture du scrutin.

Selon l'Anie, cette mesure s'inscrit dans l'application du décret présidentiel portant convocation du corps électoral ainsi que des dispositions de l'article 81 de la loi organique relative au régime électoral. L'objectif est d'éviter que des estimations, parfois contestables ou orientées, ne viennent influencer le comportement des électeurs dans les dernières heures précédant le vote. En supprimant toute pression liée aux sondages, le législateur entend préserver la liberté de décision de chaque citoyen.

PRÉSERVER LA SINCÉRITÉ DE LA COMPÉTITION

Le silence électoral répond également à une exigence démocratique largement reconnue à travers le monde. Dans de nom-

breux pays, cette période est considérée comme un moment de réflexion où l'électeur n'est plus soumis au rythme intense des discours politiques, des slogans et des opérations de communication. Elle permet d'éviter que des attaques de dernière minute, des campagnes de désinformation ou des annonces spectaculaires ne modifient artificiellement l'équilibre de la compétition sans laisser aux candidats visés la possibilité de répondre.

Au-delà des obligations imposées aux candidats, cette étape mobilise l'ensemble des institutions chargées de la bonne organisation du scrutin. L'Anie, la justice, les autorités administratives, les services de sécurité ainsi que les médias sont appelés à veiller au respect des dispositions légales afin que le scrutin se déroule dans un climat apaisé. Les médias, pour leur part, recentrent leur mission sur l'information pratique relative à l'organisation du vote et la sensibilisation des citoyens à l'importance de participer à cette échéance nationale.

LA PAROLE AUX ÉLECTEURS

Le silence électoral constitue ainsi l'ultime étape avant l'expression de la souveraineté populaire. À mesure que les affiches perdent leur voix et que les tribunes se taisent, la parole revient aux électeurs. Le 2 juillet, ce ne seront plus les promesses qui départageront les candidats, mais le verdict des urnes. C'est précisément pour préserver cette liberté de choix, garantir l'égalité entre les concurrents et renforcer la crédibilité du processus électoral que cette période de réserve demeure l'un des piliers de toute élection transparente et démocratique.

Assia M.

VOTE DES ALGÉRIENS DE L'ÉTRANGER Les urnes déjà ouvertes

Le compte à rebours a commencé pour les élections législatives du 2 juillet. Alors que la campagne électorale s'achève sur le territoire national, les membres de la communauté nationale établie à l'étranger ont commencé, hier, à accomplir leur devoir électoral. Comme le prévoit le calendrier fixé par la législation électorale, les Algériens résidant à l'étranger disposent d'un délai de 120 heures avant le scrutin national pour élire leurs représentants à l'Assemblée populaire nationale.

Des bureaux de vote ont ouvert leurs portes dans plusieurs pays afin de permettre aux électeurs de participer à cette échéance dans les meilleures conditions. Les opérations de vote se poursuivront jusqu'au 2 juillet, date de l'ouverture des bureaux sur le territoire national.

EN TUNISIE, MOBILISATION DU DISPOSITIF ÉLECTORAL

En Tunisie, où réside une importante communauté algérienne, les premiers électeurs ont commencé à affluer dès les premières heures de la matinée vers les centres de vote ouverts au consulat général d'Algérie à Tunis ainsi qu'aux consulats du Kef et de Gafsa. Au total, 15.126 électeurs sont inscrits sur les listes électorales dans ce pays. Pour assurer le bon déroulement du scrutin, 21 bureaux de vote, fixes et itinérants, ont été mobilisés à travers les différentes régions tunisiennes. Ils sont répartis entre 9 bureaux relevant du consulat général à Tunis, 6 du consulat du Kef et 6 du consulat



de Gafsa. Les bureaux accueillent les électeurs quotidiennement de 8h à 19h.

La Tunisie relève de la quatrième circonscription électorale couvrant l'ensemble du continent africain. Selon le coordinateur de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) pour cette zone géographique, toutes les dispositions organisationnelles, logistiques et techniques ont été prises afin d'assurer un déroulement transparent du scrutin. L'accent a été mis sur la numérisation des procédures, le renforcement de la formation des encadreurs et la sécurisation des urnes ainsi que de l'ensemble des étapes du vote et du dépouillement.

VASTE RÉSEAU DE BUREAUX ITINÉRANTS EN ITALIE

L'Italie a, elle aussi, donné le coup d'envoi de cette opération électorale. Le corps électoral y est estimé à 7.073 inscrits, répartis entre l'ambassade d'Algérie à Rome et les consulats généraux de Naples et de Milan. Cinq listes électorales y sont en compétition pour représenter les électeurs de cette circonscription. Afin de rapprocher les urnes des citoyens, plusieurs bureaux itinérants ont été déployés dans de nombreuses villes italiennes. À Naples, les électeurs pourront voter notamment à Capaccio Paestum, Aversa, Caserte, Palerme, Vittoria, Messine, Catane, Bari, Barletta, Andria et Trani. À Milan,

les bureaux mobiles desservent notamment Rovereto, Brescia, Trévise, Vicence, Florence, Modène, Turin et Gênes. Cette organisation vise à faciliter la participation des ressortissants algériens dispersés sur un vaste territoire. L'Italie fait partie de la 8e zone géographique de la communauté nationale à l'étranger, coordonnée depuis Madrid. Cette circonscription couvre 14 pays d'Europe du Sud et centrale, parmi lesquels l'Espagne, le Portugal, la Suisse, la Grèce, l'Autriche, la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie. Au total, le corps électoral de la communauté nationale établie à l'étranger compte 854.785 électeurs sur les 24.727.041 inscrits au niveau national. Pour cette nouvelle législature, leur représentation parlementaire a été renforcée, le nombre de sièges qui leur est réservé passant de 8 à 12 députés, traduisant une volonté d'accorder une place accrue à la diaspora dans les institutions représentatives.

UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE

Au-delà des chiffres, le vote des Algériens établis à l'étranger constitue désormais une composante essentielle du processus électoral national. L'organisation anticipée du scrutin, la multiplication des bureaux fixes et itinérants ainsi que les moyens logistiques déployés par l'Anie illustrent la volonté d'assurer la participation la plus large possible de la communauté nationale, tout en garantissant la transparence, la régularité et la crédibilité des élections législatives du 2 juillet.

FACE AUX MUTATIONS INTERNATIONALES ET AUX DÉFIS RÉGIONAUX

L'Algérie plaide pour une action arabe unifiée

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a réaffirmé, hier, au Caire, l'attachement de l'Algérie au respect de la souveraineté des États, tout en appelant à renforcer la solidarité arabe et la coopération dans le domaine de la souveraineté numérique afin de faire face aux défis régionaux et internationaux.

Une délégation du Conseil de la nation prend part aux travaux de la 8e Conférence du Parlement arabe et des présidents des conseils et parlements arabes, organisée hier au Caire. Dans son allocution, lue en son nom par Djeloul Harrouchi, président de la commission des affaires économiques et financières, qui a conduit la délégation algérienne, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a souligné que «la nation arabe traverse une étape délicate marquée par des mutations internationales accélérées et des défis régionaux sans précédent». Estimant que cette situation impose de «renforcer la solidarité arabe et d'unifier les visions et les positions afin de défendre la sécurité nationale arabe et de préserver la souveraineté et l'unité des États».

NON AUX INGÉRENCES

Le président du Conseil de la nation a rappelé que l'Algérie, forte de son histoire et de sa guerre de Libération, «considère le respect de la souveraineté natio-



nale comme un principe constant qui ne souffre aucun compromis» et «rejette toutes les formes d'agression contre les États ou d'ingérence dans leurs affaires intérieures». Selon lui, «toute atteinte à la souveraineté nationale constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales et une remise en cause des règles du droit international». Évoquant

la politique nationale, Nasri a mis en avant les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à «consolider l'indépendance des décisions politique et économique» à travers la poursuite des réformes économiques et le renforcement des fondements de la souveraineté nationale. Il a rappelé que la diplomatie algérienne demeure

attachée «au respect de la souveraineté des États, à la lutte contre le colonialisme et au soutien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes».

LA PALESTINE, UNE CAUSE CENTRALE

Concernant la Palestine, le président du Conseil de la nation a réaffirmé que «la Palestine demeure la cause centrale de la nation arabe». Il a assuré que l'Algérie poursuivra «avec constance son soutien au peuple palestinien jusqu'à l'obtention de ses droits légitimes, au premier rang desquels l'établissement de son État indépendant avec El-Qods pour capitale».

Il a également rappelé les efforts déployés par Alger pour promouvoir la réconciliation palestinienne sur la base de l'accord conclu en Algérie. Abordant le thème de la conférence consacrée à la souveraineté numérique arabe, Nasri a estimé que «la transformation numérique est devenue un enjeu stratégique pour la sécurité et le développement».

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Il a appelé à «renforcer les partenariats arabes dans le domaine de la numérisation, intensifier la coopération pour l'échange d'expertises et le renforcement des capacités», afin de bâtir

«une intégration numérique arabe capable d'accompagner les mutations mondiales». Le président du Conseil de la nation a, par ailleurs, présenté les efforts engagés par l'Algérie sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune pour faire de la numérisation «un axe central des politiques publiques», renforcer la sécurité numérique et adapter le cadre législatif régissant les services numériques. Enfin, Azouz Nasri a appelé à «unifier les rangs arabes» et à «renforcer la coordination entre les parlements arabes dans les différentes enceintes régionales et internationales», afin de défendre les causes arabes, «au premier rang desquelles la cause palestinienne», et de permettre au monde arabe de relever les défis présents et futurs.

Synthèse S. M.

LUTTE CONTRE LES DISCOURS RADICALISÉS

Alger et Niamey font cause commune

La Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS) a organisé, vendredi, à Niamey, en collaboration avec l'Unité de fusion et de liaison (UNFL), une session de formation au profit des cadres des affaires religieuses du Niger sous le thème «La construction de l'unité intellectuelle et la déconstruction du discours radicalisé», a indiqué, hier, un communiqué de la Ligue. La cérémonie d'ouverture de cette session de formation, tenue au Centre international de conférences Mahatma-Gandhi, a été présidée par le conseiller du président du Conseil de sécurité d'Etat (CSE) du Niger, en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Niger, Ahmed Saâdi, ainsi que de représentants d'instances sécuritaires et religieuses, a précisé la même source. Le

niveau de participation à cet atelier de formation «illustre la profondeur des liens de fraternité et de coopération stratégique entre les deux pays frères, notamment à travers la coordination des efforts religieux en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», a souligné la Ligue. Dans son allocution à cette occasion, le représentant de la Ligue au Niger, le Dr Ibrahim Moussa Souleymane, s'est félicité de l'organisation de cette session qui intervient, a-t-il dit, «dans un contexte régional délicat imposant aux acteurs religieux des pays du Sahel de renforcer leur coordination pour faire face aux défis sécuritaires actuels». De son côté, le président de la LOPIS, le Dr Abakar Walar Modou, a salué «le soutien qualitatif dont bénéficie l'action

religieuse commune de la part des hautes autorités en Algérie et au Niger», louant «les efforts considérables consentis par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son frère nigérien, le général d'Armée Abdourahmane Tiani, pour jeter les bases d'une coopération constructive permettant de relever les défis sécuritaires communs». Dans ce sillage, le secrétaire général de la Ligue, le Dr Lakhmissi Bezzaz, a mis en avant «le rôle central de l'instance dans la sanctuarisation du référent religieux modéré», soulignant que «la protection de la sécurité intellectuelle requiert de faire face aux amalgames propagés au nom de la religion et de s'employer, sans relâche, à ancrer les valeurs de tolérance». Le représentant de l'UNFL, Tahirou Mahamet

Abdouldjelil, a, quant à lui, affirmé que cet atelier «participe d'une dynamique proactive faisant de la prévention, du dialogue et du renforcement des capacités des piliers stratégiques pour résister aux tentatives d'infiltration du tissu sociétal».

Pour sa part, le représentant du président du Conseil de sécurité d'Etat du Niger, Seidou Djibo Karimou, a félicité la Ligue pour ses «efforts louables», estimant que la tenue de cette session à Niamey est un signe d'encouragement aux efforts du pays dans la prévention de l'extrémisme violent et du crime organisé. Il a aussi tenu à saluer le rôle des imams en tant qu'acteurs actifs dans «les efforts de prévention contre les menaces des forces du mal sur l'espace numérique».

OUVERTURE DE LA LIGNE AÉRIENNE ALGER-LUNADA

Un autre pas vers l'intégration africaine

Le lancement de la nouvelle ligne aérienne Alger-Luanda constitue une nouvelle étape illustrant la dynamique croissante des relations entre l'Algérie et l'Angola et consacrant l'engagement de l'Algérie à ancrer l'intégration africaine et à renforcer la complémentarité entre les pays du continent. L'ouverture de cette ligne, inaugurée vendredi soir, s'inscrit dans le cadre des efforts de la compagnie Air Algérie visant à

renforcer sa présence sur le marché africain, après avoir lancé, au cours des derniers mois, plusieurs lignes vers N'Djamena, Douala, Addis-Abeba et Libreville, offrant ainsi de nouvelles opportunités d'échanges économiques et commerciaux et des solutions de transport plus flexibles au profit des passagers. A son arrivée à l'aéroport international de Luanda Antonio Agostinho Neto, un accueil officiel a été réservé au vol

inaugural assuré par un Airbus A330-200, par les autorités civiles et militaires angolaises, en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Angola, Mounir Bourouba. Dans une déclaration à la presse à l'issue de ce vol l'ambassadeur algérien s'est félicité du lancement de cette ligne qui consacre l'orientation de l'Algérie vers l'intégration continentale et reflète «son ferme engagement et sa forte détermination à consoli-

der sa position et son rôle pionnier dans le rapprochement, l'intégration et les échanges entre les différents peuples africains». Il a estimé que cette liaison directe est «une étape importante sur la voie du renforcement des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent l'Algérie et l'Angola bien avant l'indépendance des deux pays», ajoutant que cette démarche constitue «un nouveau jalon qui contribuera à

consolider ces liens et à soutenir la dynamique croissante des relations bilatérales».

De son côté, l'ambassadeur d'Angola auprès de l'Algérie, Toko Diakenga Seroa, a qualifié l'inauguration de cette ligne directe d'«événement historique», ainsi que de «pont reliant non seulement les capitales des deux pays, mais aussi les peuples algérien et angolais».

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LUTTE CONTRE LA DROGUE

La riposte d'Alger

Face à un phénomène qualifié de transnational et de destructeur, le gouvernement durcit sa réponse.

Le Premier ministre a affirmé que l'État algérien a érigé la lutte contre la drogue et les substances psychotropes en priorité nationale et en enjeu stratégique, en vue de préserver la sécurité nationale et la cohésion sociale.

Il a souligné que ce phénomène ne relève plus de la seule criminalité classique, mais constitue désormais une menace transnationale aux effets multiples, touchant l'être humain, la stabilité des États et les dynamiques de développement.

Ces déclarations ont été faites, hier, dans une allocution prononcée à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la drogue, organisée sous le haut patronage du président de la République, et placée cette année sous le thème «Le problème mondial de la drogue : défis persistants, enjeux émergents et réponses anticipées».

Le Premier ministre a indiqué que la drogue figure parmi les menaces les plus graves auxquelles font face les États et les sociétés, en raison de ses répercussions profondes sur la santé publique, la stabilité familiale et le capital humain. Il a également mis en avant les déséquilibres sociaux qu'elle engendre ainsi que les pertes économiques qu'elle occasionne, appelant à une mobilisation nationale globale et coordonnée.

Il a souligné que cette journée constitue une opportunité pour renforcer la coopération, consolider l'échange d'expertises et promouvoir les bonnes pratiques, dans le cadre d'une approche nationale intégrée fondée sur la prévention, la prise en charge, la sensibilisation et la répression, afin de protéger la société contre



ce fléau.

UNE APPROCHE STRATÉGIQUE

Le Premier ministre a rappelé que l'action de l'État s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République visant à renforcer les dispositifs de lutte contre ce phénomène. Il a également indiqué que la révision du cadre législatif répond à la nécessité d'adapter les instruments juridiques à l'évolution des modes opératoires criminels.

Il a précisé qu'un an après l'entrée en vigueur de la stratégie nationale de prévention contre les drogues et les substances psychotropes (2025-2029), l'Algérie consolide une approche globale reposant sur un diagnostic précis du phénomène, l'assèchement de ses sources et une démarche participative associant prévention, traitement et répression, avec l'implication de l'ensemble des institutions concernées et des forces vives de la société.

DURCISSEMENT DES SANCTIONS

Le Premier ministre a mis en

avant la révision récente de la loi relative à la prévention et à la lutte contre l'usage et le trafic illégal de drogues et de substances psychotropes, qu'il a qualifiée de progrès significatif dans la politique pénale de l'État. Cette réforme introduit de nouvelles dispositions, renforce les sanctions et modernise les outils juridiques de lutte.

Il a précisé que l'approche adoptée ne se limite plus à la répression a posteriori, mais vise également à tarir les sources du trafic, démanteler les réseaux criminels, neutraliser leurs circuits de financement et protéger les jeunes des risques de l'addiction.

Le Premier ministre a exposé les principaux axes de cette réforme, notamment l'adoption d'une approche globale combinant prévention, traitement, réduction des risques et répression pénale, ainsi que la qualification de la lutte contre la drogue en tant qu'enjeu de sécurité nationale.

Il a également évoqué le renforcement des mécanismes de traitement obligatoire, l'introduction de nouvelles incriminations adaptées à l'évolution des pra-

tiques criminelles, le durcissement des sanctions, en particulier pour les drogues dures, ainsi que le renforcement des dispositifs de traçabilité et de confiscation des avoirs criminels. Il a enfin souligné l'aggravation des poursuites pour les infractions commises sous l'emprise de substances psychotropes.

CONNEXION AVEC LE CRIME TRANSNATIONAL

Le Premier ministre a rappelé que les données et études disponibles établissent un lien structurel entre le trafic de drogue et diverses formes de criminalité organisée transnationale, notamment le terrorisme, le trafic d'armes et la traite des êtres humains. Cette réalité impose un renforcement de la coordination entre les différents corps de sécurité, les institutions judiciaires et administratives, ainsi qu'un approfondissement de la coopération internationale.

Il a réaffirmé la volonté de l'Algérie de maintenir une participation active aux instances régionales et internationales dédiées à la lutte contre la drogue, dans le

respect des conventions internationales et de leur intégration dans le droit national.

Le Premier ministre a insisté sur la nécessité d'une mobilisation collective et institutionnelle pour atteindre les objectifs de la stratégie nationale, à travers la promotion de la prévention et de la sensibilisation, en particulier auprès des jeunes, la protection des établissements éducatifs et de formation, le développement des dispositifs de traitement et de réinsertion des personnes dépendantes, ainsi que la mise en œuvre d'une politique pénale dissuasive visant à démanteler les réseaux criminels et à assécher leurs sources.

RÔLE DU DISPOSITIF NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE

Il a salué l'organisation de cette rencontre de sensibilisation, la qualifiant de cadre d'échange d'expériences et de consolidation des bonnes pratiques, tout en soulignant le rôle central du dispositif national de lutte contre la drogue et la toxicomanie dans la mise en œuvre de la stratégie nationale.

En conclusion, le Premier ministre a affirmé que la lutte contre la drogue en Algérie constitue une action multidimensionnelle nécessitant une synergie entre les institutions de l'État et les différents acteurs de la société, combinant approche sécuritaire, prévention et accompagnement socio-sanitaire. Il a officiellement procédé à l'ouverture de la manifestation, lui souhaitant les pleins succès. Notons que les activités ont été clôturées par la distinction des services de sécurité ayant réalisé les meilleures opérations qualitatives en matière de lutte contre la drogue, en reconnaissance de leurs efforts remarquables dans la protection de la société, le démantèlement des réseaux de trafic illégal et le renforcement de la sécurité et de la stabilité du pays.

Synthèse Smail ROUHA

TERRORISME, DROGUE, CONTREBANDE

L'ANP multiplie les coups de filet

Au cours du premier semestre 2026, l'Armée nationale populaire a intensifié ses opérations à travers le territoire national, poursuivant sans relâche ses efforts pour éradiquer les résidus du terrorisme et frapper la criminalité organisée sous toutes ses formes.

Selon un bilan communiqué par le ministère de la Défense nationale hier, ces opérations se sont soldées par des résultats jugés

«qualitatifs», traduisant l'efficacité de la stratégie adoptée par le haut commandement et le haut niveau de préparation des forces armées.

Au volet de la lutte antiterroriste, les unités de l'ANP ont neutralisé 23 terroristes et arrêté 147 éléments de soutien, tout en récupérant 49 armes à feu de différents calibres ainsi que d'importantes



quantités de munitions.

Sur le front de la criminalité organisée, les forces armées, en coordination avec les différents services de sécurité, ont renforcé la lutte contre le trafic de drogue. Au total,

1.092 trafiquants ont été interpellés, tandis que des tentatives d'introduction de 156,5 q de kif traité via les frontières ouest

ont été déjouées. Les saisies comprennent également 730,46 kg de cocaïne et 25,6 millions de comprimés psychotropes.

Les opérations menées sur l'ensemble du territoire ont également permis l'arrestation de 8.111 individus et la saisie d'importants équipements et biens utilisés dans des activités illicites, dont 159 armes à feu, 856 véhicules, 3.442 marteaux-piqueurs, 6.436 générateurs électriques et 55 détecteurs de métaux. Les forces ont également intercepté près de 945.397 litres de carburant, 726 q de tabac et 1.160 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation.

Enfin, dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière, des détachements mixtes de l'ANP ont intercepté 9.065 migrants de différentes nationalités à travers le territoire national.

DOUANES

Saisie de 1,3 tonne de kif

Les services des douanes algériennes, en coordination avec les services de sécurité, ont mené des opérations ciblées ayant permis la saisie d'importantes quantités de stupéfiants dans les régions de Béchar et de Sétif.

À Béchar, deux tentatives de contrebande ont été déjouées avec la saisie de 1.390 kg et 600 g de kif traité, grâce à la coopération entre les douanes, l'Armée nationale populaire et les gardes-frontières.

À Sétif, 21.043 comprimés psychotropes de type prégabaline (300 mg), dissimulés dans des véhicules, ont été interceptés lors d'opérations conjointes avec les services de sécurité. Les véhicules et les marchandises ont été saisis et les suspects arrêtés.

Ces opérations illustrent la vigilance des douanes et l'efficacité de la coordination sécuritaire dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

ÉCHANGES COMMERCIAUX ALGÉRO-TUNISIENS

L'Algérie en position excédentaire

Dynamisés par les perspectives d'intégration régionale et la mise en place de zones franches communes, les échanges entre l'Algérie et la Tunisie affichent une tendance haussière.

Les relations économiques entre l'Algérie et la Tunisie poursuivent une dynamique ascendante, soutenue par une volonté commune de renforcer l'intégration régionale et de développer des mécanismes structurants, notamment la création de zones franches communes. Ce projet vise à fluidifier les échanges commerciaux et stimuler les investissements des deux côtés de la frontière.

Dans ce contexte, les échanges bilatéraux enregistrent une progression régulière, confirmant le rôle central de l'Algérie comme partenaire économique majeur de la Tunisie.

Selon les données du Centre de promotion des exportations (Cepex), les exportations tunisiennes vers l'Algérie ont atteint près de 1,8 milliard de dinars en 2025 (environ 850 millions d'euros). Ces flux couvrent l'ensemble des secteurs économiques, avec une prédominance des industries mécaniques et électriques, qui représentent plus de 55% du total. Ils incluent également des produits industriels, des matériaux de construction ainsi que des intrants destinés aux chaînes de production, notamment des textiles techniques utilisés dans les équipements professionnels et de sécurité.

Parallèlement, les échanges commerciaux globaux entre les deux pays poursuivent



leur croissance, passant de 6,3 milliards de dinars en 2023 à 7,7 milliards en 2024, pour atteindre 8,3 milliards de dinars en 2025, traduisant un approfondissement continu des relations économiques bilatérales.

Du côté algérien, les exportations vers la Tunisie reposent sur une offre diversifiée structurée autour de secteurs stratégiques.

L'Algérie demeure le principal fournisseur énergétique de la Tunisie, notamment en gaz naturel et en électricité, contribuant de manière significative à la sécurité énergétique du pays voisin.

Les exportations algériennes comprennent également des produits pétroliers, du sucre, du ciment, du clinker, des produits sidérurgiques, des engrais issus de com-

plexes industriels nationaux, ainsi que des équipements électroménagers produits localement. S'y ajoutent les matériaux d'emballage, les composants électriques et divers produits agricoles, dont les dattes.

La coopération énergétique occupe une place centrale dans ce partenariat. À travers Sonelgaz, l'Algérie assure un approvisionnement régulier en électricité destiné à couvrir les pics de consommation en Tunisie, notamment durant la période estivale. Plus de 13% de la consommation électrique tunisienne provient des importations algériennes, illustrant le rôle structurant de l'Algérie dans la stabilité énergétique régionale. Les autorités algériennes estiment, toutefois, que les opportunités d'exportation restent encore sous-exploitées, notamment dans les produits pétroliers raffinés, où la proximité géographique et les capacités de production nationales offrent un avantage compétitif certain.

Au premier semestre 2026, la tendance se confirme avec une intensification des exportations hors hydrocarbures vers la Tunisie et une diversification progressive de l'offre. Cette évolution s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer l'intégration économique maghrébine et consolider un partenariat fondé sur la complémentarité industrielle et énergétique entre les deux pays.

H. Adryen

RELANCE ÉCONOMIQUE

Le numérique ou le déclin

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amal Abdellatif, a présidé l'ouverture des travaux du colloque économique intitulé «Algérie : atouts, réformes et opportunités pour une économie génératrice de valeur», organisé en coordination avec le Conseil du renouveau économique algérien et la Safex, en marge de la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger. Le colloque a réuni le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le professeur Kamel Rezig, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkach, le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, ainsi que le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Chérif Goudjil, en plus de cadres centraux issus de différents secteurs ministériels, de chefs d'entreprise et de représentants d'organismes économiques. Cet événement a

constitué un espace de dialogue et d'échange de points de vue sur les moyens de renforcer la compétitivité de l'économie nationale et de valoriser les opportunités d'investissement en Algérie.

Dans son discours d'ouverture, la ministre a souligné que l'organisation de ce colloque intervient dans un contexte économique international marqué par des transformations rapides, notamment la recomposition des chaînes de valeur mondiales, l'accélération de la transformation numérique et l'intensification de la concurrence pour l'attraction des investissements et de l'innovation. Elle a indiqué que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a engagé une démarche réformatrice ambitieuse visant à construire une économie diversifiée et compétitive, fondée sur la production, la création de richesse et la valeur ajoutée. Elle a également mis en avant les réformes structurelles menées



ces dernières années, portant sur la modernisation du cadre juridique de l'investissement, l'amélioration du climat des affaires, la modernisation de l'administration, la numérisation des services, ainsi que la réforme des systèmes financier et fiscal. Ces efforts renforcent la confiance des investisseurs et consacrent les principes de transparence et d'efficacité.

Amal Abdellatif a, par ailleurs, présenté les atouts stratégiques de l'Algérie, notamment sa posi-

tion géographique privilégiée, ses infrastructures modernes, son capital humain qualifié, la taille de son marché intérieur ainsi que ses ressources naturelles. Elle a affirmé que ces atouts font de l'Algérie une plateforme régionale prometteuse pour la production et l'investissement, ainsi qu'un partenaire économique fiable reliant l'Europe et l'Afrique. Enfin, elle a évoqué les efforts visant à renforcer le système de qualité et de conformité aux normes interna-

tionales, accélérer la transformation numérique, développer les moyens de paiement électronique et encourager l'innovation et les start-ups, considérées comme des leviers essentiels pour améliorer la productivité et la compétitivité de l'économie nationale.

De son côté, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a annoncé que 353 projets d'investissement étrangers sont actuellement enregistrés auprès de l'Agence. S'exprimant lors de cette rencontre, il a précisé que ce portefeuille comprend 146 projets d'investissements directs étrangers (IDE) et 207 projets réalisés en partenariat avec des opérateurs nationaux. Ces chiffres témoignent de l'attractivité croissante de l'Algérie auprès des investisseurs étrangers, portée par les réformes engagées pour améliorer le climat des affaires et encourager les investissements créateurs de valeur.

CÂBLES ÉLECTRIQUES

L'Enicab vise le marché ouest-africain

Le PDG de l'Enicab, Abdelhakim Louahem, a annoncé la signature d'un accord de partenariat avec la société sénégalaise TGS, visant à renforcer la présence de l'entreprise sur les marchés africains et à élargir la distribution de ses câbles électriques. Selon cet accord, TGS devient le distributeur officiel des produits Enicab au Sénégal, pour une durée initiale d'un an renouvelable. Le contrat est estimé à environ 5 millions d'euros. Cette collaboration s'inscrit dans une stratégie d'expansion vers l'Afrique de l'Ouest, le Sénégal étant considéré comme une porte d'entrée vers la région, où la demande en câbles électriques est en croissance. Les deux parties se disent confiantes quant au succès de ce partenariat, appelé à se développer progressivement dans plusieurs pays de la sous-région.

ALGER-PÉKIN

Le grand virage énergétique

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, hier, à Alger, le vice-directeur du bureau exécutif de la Commission centrale des affaires financières et économiques de Chine, Han Wenxiu. Les deux parties ont salué l'excellence des relations algéro-chinoises dans le secteur énergétique, notamment à travers les

projets d'infrastructures et la réalisation de la plus grande centrale photovoltaïque du pays à Folia, dans la région d'Oued Souf. Alger souhaite élargir cette coopération à la réduction de l'empreinte carbone, au développement de l'hydrogène vert et au renforcement de la formation des compétences. Le ministre a également insisté sur l'accéléra-

tion des délais de réalisation de plusieurs projets, dont les centrales de Tébessa et de Birine. La Chine a réaffirmé son engagement à renforcer ce partenariat, en particulier dans le solaire, l'éolien et la fabrication de composants photovoltaïques. Les deux pays ont convenu de consolider une coopération énergétique gagnant-gagnant.

RÉDUCTION DU MÉTHANE EN AFRIQUE

L'Algérie au cœur du combat

Un rapport met en évidence que les technologies actuellement disponibles pourraient permettre des réductions significatives des émissions dans les principaux pays producteurs de pétrole et de gaz, à des coûts relativement maîtrisés.

L'Algérie et le Nigeria offrent les plus importantes opportunités en Afrique en matière de réduction des émissions de méthane issues des activités pétrolières et gazières, grâce à l'utilisation de technologies déjà éprouvées, selon une nouvelle étude publiée par le cabinet Carbon Limits pour le Clean Air Task Force.

L'étude analyse le potentiel de réduction du méthane dans six pays africains — l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, le Ghana, la Libye et le Nigeria — et conclut que des réductions substantielles peuvent être obtenues à partir de solutions existantes, bien que les coûts et les contraintes de mise en œuvre varient sensiblement selon les contextes nationaux.

Les chercheurs ont évalué plusieurs leviers d'atténuation, notamment les programmes de détection et de réparation des fuites, les systèmes de récupération des vapeurs, l'optimisation de la gestion du torchage, ainsi que le remplacement d'équipements fonctionnant au gaz par des alternatives plus efficaces.

Selon l'étude, le déploiement complet de ces mesures pourrait entraîner une réduction significative des émissions de méthane dans l'ensemble des pays analysés.

DES GAINS RAPIDES GRÂCE À LA RÉDUCTION DES FUITES

Les programmes de détection et de réparation des fuites pourraient, à eux seuls, éviter plus de 1,1 million de tonnes de méthane par an, certains pays étant en mesure de générer des économies nettes grâce à la valorisation du gaz récupéré.

L'Algérie apparaît comme le pays présentant le plus fort potentiel de réduction parmi les pays étudiés.

Les chercheurs estiment que plus de 40 % des émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier algérien pourraient être éliminées grâce aux technologies disponibles, soit une réduction annuelle d'environ 935 000 tonnes.

Le rapport souligne par ailleurs que l'Algérie fait face à une pression croissante visant à renforcer la régulation du méthane, dans un contexte où l'Union européenne prévoit d'étendre, à partir de 2027, sa réglementation sur le méthane aux importations de gaz.

LE NIGERIA ET LES AUTRES PAYS FACE À DES RÉALITÉS CONTRASTÉES

Le Nigeria se classe au deuxième rang en termes de potentiel de réduction, avec des émissions évi-



tables estimées à plus de 530 000 tonnes de méthane par an.

L'étude met en avant l'existence d'un cadre réglementaire au Nigeria et indique qu'une meilleure valorisation du gaz pourrait contribuer à compenser les coûts de réduction tout en limitant le torchage systématique.

La Libye présente également un potentiel significatif de réduction, bien que l'étude souligne que les enjeux sécuritaires, les insuffisances infrastructurelles et les contraintes logistiques constituent des obstacles majeurs à la

mise en œuvre.

ANGOLA, ÉGYPTE ET GHANA : DES DYNAMIQUES SPÉCIFIQUES

En Angola, la rentabilité des mesures de réduction dépend fortement de la capacité à commercialiser le gaz récupéré. Les chercheurs estiment un potentiel de réduction annuel d'environ 200 000 tonnes grâce aux technologies disponibles.

L'Égypte pourrait réduire environ un tiers de ses émissions de méthane issues du secteur pétro-

lier et gazier, selon le rapport, tandis que les évolutions récentes du cadre réglementaire laissent entrevoir un renforcement progressif de la gouvernance environnementale.

Bien que le Ghana affiche des niveaux d'émissions plus faibles, le rapport souligne que les initiatives émergentes liées aux marchés du carbone pourraient renforcer les incitations aux projets de réduction du méthane et stimuler les investissements.

UN POTENTIEL GLOBAL ENCORE SOUS-EXPLOITÉ

L'étude conclut que les technologies existantes offrent des opportunités substantielles pour réduire les émissions de méthane dans le secteur énergétique africain.

Les auteurs soulignent toutefois que des cadres réglementaires plus stricts, le développement des infrastructures et un meilleur accès au financement seront essentiels pour accélérer la mise en œuvre et atteindre des réductions à grande échelle.

Ces conclusions rejoignent celles de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui estime que près de 70 % des émissions de méthane issues du secteur des combustibles fossiles pourraient être éliminées grâce aux technologies actuellement disponibles.

BANQUE DU GAZ DU FPEG

Alger et Moscou relancent le projet

Le ministre russe de l'Énergie, Sergueï Tsvilev, et le ministre algérien des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, ont discuté à Moscou de la promotion de l'initiative visant à créer une banque du gaz au sein du FPEG.

Les négociations se sont tenues lors de la 13^e réunion de la commission intergouvernementale russo-algérienne. Elles ont porté sur les actions conjointes dans le domaine énergétique mondial, les perspectives d'investissement et l'introduction de nouvelles technologies. Le ministère russe de l'Énergie a souligné que les discussions se sont concentrées sur la coordination entre les pays membres du FPEG et le renforcement de la coopération.

Selon le ministère, les représentants des deux pays ont accordé une attention particulière au travail au sein du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) et aux perspectives de création d'une banque du gaz.

Le ministère a cité : « Une attention particulière a été accordée à la coopération au sein du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG)... Il a également été question de la promotion de l'initiative visant à créer une banque du gaz du FPEG - un instrument de financement à long terme des projets d'infrastructure. Sergueï Tsvilev a hautement apprécié les plans de l'Algérie pour le développement de l'Institut de recherche sur le gaz du FPEG. »

Ce format de coopération permet aux deux pays d'harmoniser leurs approches concernant les grands projets énergétiques et de préparer le lancement de futurs instruments financiers.



PLANS DE CRÉATION DE LA BANQUE

Dans le cadre du FPEG, la Russie poursuit l'étude du projet de banque du gaz, destinée à soutenir les projets d'infrastructures à long terme dans le secteur gazier.

Le vice-ministre russe de l'Énergie, Roman Marshavin, avait indiqué en juillet 2025 à RIA Novosti que plusieurs options de structure pour cette future institution financière étaient à l'étude, avec une décision attendue pour l'automne 2026.

Le concept d'une banque dédiée au gaz attire l'attention des pays ayant besoin de financements stables pour les projets d'extraction, de transport et de transformation du gaz. Pour la Russie, ce dossier reste prioritaire dans le cadre du développement des initiatives énergétiques internationales.

INTÉRÊT DE L'AFRIQUE

Selon Roman Marshavin, les pays africains manifestent un intérêt accru pour la création de cette banque du gaz, car de nombreux projets sur le continent souffrent d'un manque d'investissements.

Le développement des infrastructures gazières nécessite des capitaux importants, que pourrait fournir un mécanisme financier international. Il a également précisé que des pays non membres du FPEG suivent également ces discussions, ce qui élargit le champ potentiel des participants.

Cette dynamique souligne la demande croissante de nouveaux instruments de financement pour les projets gaziers dans un contexte de transformation du marché énergétique mondial.

LIGNE OUARGLA-IN SALAH-TAMANRASSET

La commission de suivi installée

La commission de wilaya chargée du suivi du projet de ligne ferroviaire Ouargla-In Salah-Tamanrasset a été installée afin d'assurer la coordination et le suivi des différentes étapes de ce chantier stratégique, a indiqué la wilaya.

Cette instance devra veiller au bon déroulement des travaux, lever les contraintes et garantir le respect des délais de réalisation. Le projet s'inscrit dans le cadre du futur axe ferroviaire Alger-Tamanrasset, dont le lancement des travaux est prévu en septembre prochain.

Long de plus de 1.300 km, ce mégaprojet vise à renforcer la desserte du Grand Sud, dynamiser le développement économique et améliorer la logistique. Sa livraison est attendue pour fin 2028.

PORT DE MOSTAGANEM

Triple performance logistique

Le port de Mostaganem a réalisé, vendredi 26 juin, une opération logistique simultanée de trois navires commerciaux, confirmant la montée en puissance de ses capacités d'exportation. Les opérations ont concerné 6 900 tonnes de ciment (KHARRATA), 3 000 tonnes de noyaux d'olive (EFEGE) et 3 500 tonnes de ronds à béton (NIKLAS), chargées en parallèle sur différents postes à quai.

Cette performance a été rendue possible grâce à une coordination efficace des moyens humains et techniques du port, illustrant son rôle croissant dans le développement des exportations hors hydrocarbures.

AFFAIRE EL DJAZAÏRIA ONE

Abdelkrim Aïssiou écope de 15 ans de prison ferme

Cette condamnation s'inscrit dans le vaste dossier judiciaire visant l'homme d'affaires Ayoub Aïssiou, sa famille et plusieurs de leurs proches, poursuivis pour des faits de blanchiment d'argent, de transferts illicites de capitaux, de fraude, de faux et usage de faux, ainsi que de violations de la réglementation des changes.

Par Redouane Hannachi

Le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a condamné Abdelkrim Aïssiou, l'un des associés de la chaîne de télévision El Djazairia One, à 15 ans de prison ferme pour des faits liés à la corruption et au blanchiment d'argent. Le jugement, rendu par défaut, est assorti d'une amende de 8 millions de dinars et d'un mandat d'arrêt international. Cette condamnation s'inscrit dans le vaste dossier judiciaire visant l'homme d'affaires Ayoub Aïssiou, sa famille et plusieurs de leurs proches, poursuivis pour des faits de blanchiment d'argent, de transferts illicites de capitaux, de fraude, de faux et usage de faux, ainsi que de violations de la réglementation des changes. En mars dernier, la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger avait confirmé l'ensemble des condamnations prononcées en première instance. Lors de l'audience d'appel, le procureur général avait requis un alourdisse-



ment des peines, estimant que les charges retenues contre les prévenus étaient pleinement établies.

DE LOURDES CONDAMNATIONS

Dans son jugement, le tribunal a condamné Ayoub Aïssiou, principal accusé et considéré comme le cerveau du réseau, à 20 ans de prison ferme, par défaut, ainsi qu'à une amende de 8 millions de dinars, avec délivrance d'un mandat d'arrêt international. Ses frères Omar, Ali et Abdelkrim Aïssiou ont chacun écopé de 15 ans de prison ferme, assortis de la même amende et de mandats d'arrêt internationaux. L'épouse d'Ayoub Aïssiou, Yasmine Ould Zemirli,

également en fuite, a été condamnée à 15 ans de prison ferme, avec une amende de 8 millions de dinars et un mandat d'arrêt international. Le beau-père d'Ayoub Aïssiou, Bachir Ould Zemirli, seul prévenu présent lors du procès, a été condamné à sept ans de prison ferme avec mandat de dépôt à l'audience.

UN VASTE SYSTÈME DE BLANCHIMENT

Selon l'enquête, les prévenus auraient mis en place un réseau de blanchiment d'argent reposant sur des sociétés immobilières, industrielles et médiatiques. Les investigations portent notamment sur le transfert illicite vers l'étranger de fonds

issus de ventes de biens appartenant aux usines sidérurgiques de M'Sila et Ouled Chebel, ainsi qu'à la chaîne de télévision El Djazairia One. Les enquêteurs reprochent également au groupe d'avoir converti d'importantes sommes en devises sur le marché parallèle avant leur transfert hors du pays, en s'appuyant sur un réseau de cambistes. Au cours des débats, Bachir Ould Zemirli a rejeté toutes les accusations, affirmant que son patrimoine en France provenait exclusivement de ses revenus professionnels. Il a également défendu les projets immobiliers de la société Click Promotion, assurant que les financements provenaient de crédits bancaires et des versements effectués par les acquéreurs auprès d'un notaire.

DE NOMBREUSES VICTIMES CONSTITUÉES PARTIES CIVILES

L'affaire a également mis en lumière les difficultés rencontrées par plusieurs centaines d'acquéreurs de logements réalisés par les sociétés immobilières du groupe Aïssiou. De nombreuses victimes se sont constituées parties civiles, tout comme plusieurs banques et entreprises ayant subi d'importants préjudices financiers. Le Trésor public a, pour sa part, réclamé une indemnisation de 3 milliards de dinars, estimant que les infractions reprochées ont causé un manque à gagner considérable pour l'État. Pour rappel, Ayoub Aïssiou, son épouse et plusieurs membres de sa famille avaient déjà été condamnés par défaut en 2023 dans une autre affaire portant sur des infractions à la législation sur les changes, le financement occulte de partis politiques et l'émission de chèques sans provision.

R.H.

AFFAIRE DE L'EX-WALI DÉLÉGUÉ DE BIR MOURAD RAÏS

Le procureur introduit un pourvoi

Le feuilleton judiciaire impliquant l'ancien wali délégué de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, Abdelaziz Dliba, est loin d'être terminé. Le procureur général près la cour d'Alger a introduit un pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu par la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, qui avait confirmé la relaxe prononcée en première instance par le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed. Les magistrats ont estimé que les éléments versés au dossier ne permettaient pas d'établir les faits reprochés à l'ancien responsable, en raison de l'insuffisance des preuves matérielles et légales. Cette décision a conduit à son acquittement de l'ensemble des poursuites engagées contre lui. L'ex-wali délégué faisait l'objet de plusieurs chefs d'inculpation, notamment abus de fonction, trafic d'influence, détournement et dilapidation de deniers publics, ainsi qu'utilisation de ses prérogatives à des fins personnelles. L'affaire remonte à son arrestation, suivie de sa présentation devant le parquet de Bir Mourad Raïs. En raison de ses anciennes fonctions à la tête de cette circonscription administrative entre 2021 et le 4 juillet 2023, le dossier a été transféré au parquet de Chéraga, avant d'être confié au tribunal de Médéa. À la demande du procureur de la République de Médéa, une information judiciaire a été ouverte. Dans le cadre de cette procédure, le juge d'instruction avait placé le mis en cause sous contrôle judiciaire, assorti d'une interdiction de quitter le territoire national et de la confiscation de son passeport. Selon le dossier judiciaire, ces mesures reposaient sur des éléments transmis par l'ancien chef de la sûreté de



daïra de Bir Mourad Raïs, Ferrah Ali. Ce dernier avait également informé l'ex-directeur général de la Sûreté nationale, Bencheikh, aujourd'hui poursuivi dans une autre affaire relevant de la justice militaire.

LA DÉFENSE DÉNONCE DES IRRÉGULARITÉS

Les avocats de la défense ont, pour leur part, dénoncé plusieurs irrégularités au cours de l'enquête et signalé les agissements de l'ancien chef de la sûreté. À la suite de ces révélations, le procureur général près la cour d'Alger a ordonné l'ouverture d'une instruction judiciaire distincte visant ce dernier, qui a été remis en liberté. Selon la défense, plusieurs accusations retenues contre leur client concernaient également un prétendu enrichissement illicite, des abus d'autorité, un trafic d'influence et la non-exécution de décisions administratives liées à des infractions

d'urbanisme dans la commune de Bordj El Kiffan. Au cours de l'instruction, deux élus des communes de Saoula et de Gué de Constantine ont retiré les plaintes qu'ils avaient initialement déposées contre l'ancien wali délégué. À l'issue de l'enquête, le juge d'instruction de Médéa avait renvoyé l'ensemble des parties devant le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed, compétent pour les affaires de corruption et de malversations financières. Tout au long de la procédure, Abdelaziz Dliba a rejeté l'ensemble des accusations portées contre lui, affirmant avoir été victime d'un « complot » et d'un dossier monté de toutes pièces. Avec le pourvoi introduit par le parquet, l'affaire connaîtra un nouveau développement devant la Cour suprême, appelée à se prononcer sur la conformité de la décision de relaxe rendue par les juridictions de fond.

R. H.

COUR DE SÉTIF

Le procès de Me Gharbi renvoyé

La chambre pénale de la cour d'appel de Sétif a décidé de reporter au 30 juin l'examen de l'affaire impliquant Maître Gharbi Mounir. Le renvoi a été prononcé à la demande du représentant du ministère public. Lors de l'audience, le procureur général a sollicité ce report afin de permettre la comparution de l'Agent judiciaire du Trésor, constitué partie civile dans cette affaire, dont la présence a été jugée nécessaire à la poursuite des débats. Pour rappel, Maître Gharbi Mounir est poursuivi pour deux chefs d'inculpation : exposition au public de publications susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national et outrage à corps constitué, des faits prévus et réprimés par les articles 96, 144 bis et 146 du Code pénal. Cette procédure intervient après la décision rendue le 1er février 2026 par le tribunal correctionnel de Sétif, qui avait prononcé la relaxe de l'avocat. Estimant cette décision infondée, le ministère public a interjeté appel, conduisant à l'ouverture d'un nouveau procès devant la cour d'appel. La prochaine audience, fixée au 30 juin, devrait permettre à la juridiction de reprendre l'examen du dossier en présence de l'ensemble des parties concernées.

R.H.

IL A SAUVÉ DEUX ENFANTS D'UN INCENDIE

Sayoud offre un emploi au héros d'Oran

Le jeune héros, **Abdenacer Benkelfa**, sera recruté à l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran, après avoir reçu un appel officiel de **Nadjib Allah Ben Chennane**, DG de l'Entreprise de gestion des services des aéroports d'Oran.

Cette décision intervient en application des recommandations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. **Abdenacer Benkelfa** s'était illustré par un acte de bravoure en intervenant lors d'un incendie déclaré dans un appartement situé au dixième étage d'un immeuble. Au péril de sa vie, il était parvenu à sauver deux enfants bloqués sur un balcon, avant l'arrivée des équipes de la Protection civile. Son geste avait suscité une vive émotion et une large vague d'hommages à travers le pays. De son côté, la direction générale de la Protection civile a remercié le jeune homme de son intervention ayant permis le sauvetage de personnes au péril de sa vie, à la suite d'un incendie survenu à la cité El Yasmine, à Bir El Djir. L'incendie qui s'est déclaré vendredi dans un appartement situé au dixième étage d'un immeuble résidentiel (rez-dechaussée+10 étages), au quartier El Yasmine, dans la commune de Bir El Djir (Oran) a vu une intervention rapide des unités de la Protection civile a été déclenchée en milieu de journée. Selon un communiqué de la



Protection civile, d'importants moyens ont été mobilisés, notamment quatre camions d'extinction, deux ambulances ainsi qu'une grande échelle mécanique, afin de maîtriser le sinistre et d'éviter sa propagation aux autres étages de l'immeuble et aux bâtiments voisins. Malgré la difficulté liée à la

hauteur de l'incendie, les équipes sont parvenues à le circonscire rapidement. L'incendie a fait quatre blessés. Une femme âgée d'environ 32 ans a subi des brûlures à la main droite. Elle reçoit les premiers soins sur place avant d'être évacuée vers l'hôpital du 1er Novembre à Es-Sénia. Un homme de

35 ans ainsi que deux enfants âgés de 6 et 8 ans ont également été secourus et pris en charge sur place. Au-delà de l'intervention des secours, l'événement a été marqué par un geste de courage largement relayé sur les réseaux sociaux. Un jeune habitant du quartier est intervenu au péril de sa vie pour sauver deux enfants coincés sur le balcon de l'appartement en flammes. D'après plusieurs témoignages, il aurait réussi à atteindre le balcon dans des conditions extrêmement dangereuses, malgré la fumée et les flammes, afin de rassurer les enfants et de les maintenir en sécurité jusqu'à l'arrivée des secours. Son acte a été largement salué comme héroïque par de nombreux internautes. Interrogé après l'incident, le jeune homme a déclaré ne pas avoir pleinement mesuré le danger sur le moment. «Je me suis retrouvé à escalader vers le balcon sans réfléchir. Tout ce qui m'importait était de sauver les enfants et de les mettre hors de danger», a-t-il confié. Son intervention reste l'un des faits marquants de cet incendie, symbolisant un élan de solidarité et de courage spontané face à la détresse.

LUTTE CONTRE LES FLÉAUX SOCIAUX

Le rôle de l'écoute et de l'orientation souligné

Les participants à un séminaire scientifique intitulé «Santé communautaire et prévention des fléaux : approches scientifiques et mécanismes pratiques» ouvert, vendredi, à Oum El Bouaghi ont souligné «le rôle de l'écoute et de l'orientation dans la lutte contre les fléaux sociaux». La lutte contre les différents fléaux sociaux «nécessite l'activation des mécanismes d'écoute et d'orientation à travers la conjugaison des efforts de tous», a affirmé la présidente de l'Organisation nationale pour la contribution à la préservation des valeurs de la société algérienne, **Djaouhar Hachemi**, qui a organisé ce séminaire scientifique abrité par la maison de

jeunes **Sahnoun Chérif**, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ). Mme Hachemi a également appelé, dans le même contexte, à la nécessité d'écouter les toxicomanes et les jeunes en général, et de les orienter via une action participative et en coordination avec les instances publiques, les associations et les différents acteurs de la société civile (psychologues, cellules d'écoute). Elle a insisté sur la responsabilité de diffuser des idées positives parmi les jeunes et de faire face aux phénomènes négatifs ainsi qu'aux dangers qui menacent la société algérienne. De son côté, le représentant de la

sûreté de wilaya, l'officier principal de police **Kheirallah Remichi**, a présenté une communication intitulée «La prévention et la lutte contre la drogue, une responsabilité partagée», au cours de laquelle il a abordé le rôle de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans la lutte contre les stupéfiants, en s'appuyant sur une approche combinant prévention, sensibilisation et répression. Il a également souligné l'importance de la prise en charge physique et psychologique des toxicomanes, ainsi que la responsabilité sociétale partagée en la matière. Celle-ci nécessite, a-t-il dit, l'intégration des efforts de l'ensemble des institutions gouvernementales et de la

société civile, ainsi que l'adoption d'une stratégie globale partant d'une prise en charge familiale consciente, passant par la sensibilisation scolaire et religieuse, et allant jusqu'à une intervention thérapeutique et sécuritaire efficace. A cette occasion, le chef du projet **Taâfi (Guérison)** du ministère de la Jeunesse, **Abderrezak Nezar**, a présenté une intervention sur les objectifs de son projet. Celui-ci se concentre sur l'accompagnement des personnes dépendantes dans leur parcours de soins en s'appuyant sur un groupe de psychologues bénévoles et de manière gratuite, ainsi que sur la création d'une cellule d'écoute et d'accompagnement pour attirer les

jeunes et les soutenir psychologiquement, à travers un protocole thérapeutique supervisé par des médecins et des psychologues. Il convient de noter que les travaux de ce séminaire scientifique de deux jours qui s'inscrit dans le cadre du projet de la caravane nationale de formation et de sensibilisation sur les fléaux sociaux et les dangers de la toxicomanie, parrainé par le ministère de la Jeunesse, se poursuivent avec la présentation de communications, d'ateliers au profit des enfants et des jeunes, et d'une activité de terrain destinée au grand public, en plus de l'installation d'un club local pour la santé, la prévention et le développement social durable.

UNE FILLETTE MEURT EMPOISONNÉE PAR UN LIQUIDE ANTI-MOUSTIQUE À TIARET

L'APOCE lance l'alerte

Une véritable tragédie a secoué la commune d'Aïn El Hadid (Tiaret). Une fillette, qui célébrait son troisième anniversaire, a perdu la vie après avoir accidentellement ingéré le liquide toxique d'un diffuseur électrique anti-moustiques. Ce drame a poussé l'Organisation algérienne de protection du consommateur (APOCE) à lancer une mise en garde solennelle face à ce qu'elle qualifie de «danger mortel invisible» au sein des foyers. Le jour qui devait être festif a viré au cauchemar pour cette famille de Tiaret. Attirée par le flacon transparent, la jeune victime a confondu le produit chimique avec une boisson ordinaire. Suite à ce drame, l'APOCE est immédiatement montée au créneau pour sensibiliser les parents sur les risques liés à ces dispositifs élec-

triques, trop souvent banalisés. L'organisation rappelle une réalité alarmante : la translucidité de ces recharges pousse fréquemment les enfants en bas âge à les confondre avec des substances potables. L'APOCE insiste sur le fait que ces liquides, tout comme les plaquettes thermo-évaporables, sont composés de dérivés pétroliers hautement toxiques. L'organisation indique d'ailleurs qu'il ne s'agit en aucun cas de désodorisants d'ambiance ou de produits inoffensifs, mais bien de substances chimiques létales. Face au péril, l'organisation appelle les parents à une vigilance absolue et préconise plusieurs mesures strictes à appliquer au quotidien. Il est notamment impératif de brancher les diffuseurs sur des prises surélevées, totalement hors de portée et de la vue



des jeunes enfants. De plus, le stockage des recharges neuves ou usagées doit se faire exclusivement dans des placards fermés à clé et sécurisés. Sur le plan médical, l'APOCE émet une directive cruciale à l'attention des parents en cas d'ingestion accidentelle : il ne faut, sous aucun prétexte, faire

vomir l'enfant. Provoquer le vomissement d'un produit pétrochimique risque en effet d'entraîner une fausse route, provoquant l'asphyxie ou de graves lésions de l'appareil respiratoire. Le seul comportement sûr consiste à transporter immédiatement la victime vers le service d'urgences

hospitalières le plus proche. Au-delà de la responsabilité parentale, l'organisation de protection du consommateur interpelle directement les industriels du secteur, les exhortant à assumer leurs responsabilités éthiques et juridiques.

Elle exige des réformes urgentes dans le conditionnement de ces produits, à commencer par le remplacement des flacons transparents par des contenants opaques et sombres. Les fabricants sont également appelés à généraliser l'intégration systématique de bouchons dotés d'une sécurité enfant, ainsi qu'à apposer des mentions d'avertissement très claires et visibles sur la face avant des emballages, stipulant explicitement que le produit est hautement toxique en cas d'ingestion.

TÉHÉRAN-WASHINGTON

Le climat de confiance s'effrite

Dans la nuit de vendredi à samedi, une série d'incidents militaires dans le détroit d'Ormuz a ravivé les tensions entre les deux puissances, faisant craindre un retour à une confrontation ouverte.

La fragile accalmie observée entre les États-Unis et l'Iran depuis la signature d'un mémorandum d'entente le 17 juin semble déjà menacée. Dans la nuit de vendredi à samedi, une série d'incidents militaires dans le détroit d'Ormuz a ravivé les tensions entre les deux puissances, faisant craindre un retour à une confrontation ouverte dans l'une des zones maritimes les plus stratégiques au monde. Alors que les discussions se poursuivent en vue d'un règlement définitif du conflit déclenché le 28 février par des frappes américaines et sionistes contre l'Iran, les événements récents rappellent la fragilité de tout processus de désescalade.

Selon les autorités américaines, une attaque iranienne aurait visé un navire marchand transitant par le détroit d'Ormuz. Le président Donald Trump a affirmé que quatre drones avaient été lancés en direction de bâtiments commerciaux, précisant que l'un d'eux avait atteint sa cible tandis que trois autres avaient été interceptés par les forces américaines. Washington considère cette opération comme une violation manifeste du cessez-le-feu conclu quelques jours plus tôt.

La réaction américaine n'a pas tardé. Le Commandement central américain (CENTCOM) a annoncé avoir mené des frappes qualifiées de «réponse ferme» contre des positions iraniennes. Pour les responsables militaires américains, il s'agissait d'un message destiné à préserver la liberté de navigation dans une région par laquelle transite une part essentielle du commerce mondial des hydrocarbures. Le vice-président



J.D. Vance a, de son côté, averti que toute nouvelle attaque iranienne entraînerait une riposte immédiate, soulignant que «la violence ne produira que davantage de violence». Téhéran présente toutefois une lecture totalement différente des événements. Les Gardiens de la révolution ont indiqué avoir frappé des positions américaines dans le Golfe en représailles aux bombardements américains, tandis que les autorités iraniennes continuent de défendre leur droit à assurer la sécurité et le contrôle des eaux du détroit d'Ormuz. Le vice-ministre des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a insisté sur le fait qu'aucune solution

durable ne pouvait être envisagée sans prendre en considération le rôle de l'Iran en tant qu'État riverain de cette voie maritime stratégique.

Parallèlement, une explosion entendue près du port iranien de Sirik a alimenté les interrogations sur l'évolution de la situation sécuritaire. Les autorités locales ont indiqué qu'un projectile était tombé dans la zone sans provoquer de dégâts sur les installations portuaires, le trafic ayant repris normalement. Cet épisode illustre néanmoins le climat de tension qui règne désormais sur l'ensemble de la façade maritime du Golfe.

Au-delà de l'affrontement militaire, les conséquences économiques commencent déjà à se faire sentir. Les données de suivi de la navigation font état d'une diminution du nombre de navires empruntant le détroit d'Ormuz. Les armateurs et les compagnies d'assurance surveillent avec attention l'évolution de la situation, conscients que toute perturbation durable de cette artère maritime pourrait provoquer une hausse des coûts du transport, une augmentation des primes d'assurance et une volatilité accrue des marchés énergétiques.

DÉSESCALADE INCERTAINE

Cette nouvelle séquence souligne surtout les limites des mécanismes de désescalade mis en place ces dernières semaines. Malgré l'existence d'un accord de cessez-le-feu, chaque incident fait désormais l'objet d'interprétations opposées, chaque camp accusant l'autre d'avoir rompu ses engagements. Dans ce contexte, le moindre accrochage risque d'alimenter une spirale de représailles difficile à maîtriser.

La priorité de la communauté internationale demeure donc la préservation de la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz et la relance du dialogue entre Washington et Téhéran. Faute d'un cadre politique plus solide et de mécanismes de vérification acceptés par les deux parties, la stabilité du Golfe restera suspendue à un équilibre particulièrement précaire, où un simple incident pourrait suffire à remettre en cause les efforts engagés pour éviter une nouvelle escalade régionale.

R.I/agences

BURKINA FASO ROMPT SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA FRANCE

Paris perd un nouvel allié au Sahel

Le Burkina Faso a officiellement annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec la France, marquant une nouvelle dégradation des rapports entre Paris et l'un de ses anciens partenaires en Afrique de l'Ouest. Cette décision, prise par les autorités de transition dirigées par le capitaine Ibrahim Traoré, s'inscrit dans une stratégie de redéfinition des alliances du pays, engagée depuis plusieurs années.

Dans un communiqué diffusé par la télévision publique, le gouvernement burkinabè a indiqué que cette mesure prenait effet à compter du 26 juin 2026. Il précise qu'elle concerne exclusivement le cadre institutionnel des relations diplomatiques entre les deux États et ne remet pas en cause les liens historiques, humains, culturels et sociaux entre les peuples burkinabè et français.

Ce choix marque un tournant dans les relations entre Ouaga-

dougou et Paris, déjà fortement détériorées depuis l'arrivée au pouvoir d'Ibrahim Traoré à la suite du coup d'État de septembre 2022. Depuis lors, les autorités burkinabè ont progressivement remis en question la coopération sécuritaire avec la France, estimant qu'elle ne répondait plus aux intérêts nationaux et revendiquant une plus grande autonomie dans la conduite de leur politique étrangère. Ouagadougou accuse désormais ouvertement Paris d'agir contre ses intérêts, sans toutefois préciser les faits ayant conduit à cette rupture. Cette annonce intervient dans un contexte régional marqué par un recul de l'influence française au Sahel.

LES ALLIANCES SE REDESSINENT

Le Burkina Faso n'est pas un cas isolé. Ces dernières années, plusieurs pays dirigés par des régimes militaires ont réduit leur



coopération avec la France tout en diversifiant leurs partenariats internationaux. Le Mali et le Niger ont suivi une trajectoire similaire, privilégiant de nouveaux partenaires, notamment la Russie et d'autres puissances émergentes.

Cette évolution reflète la volonté des autorités sahéniennes de reprendre la maîtrise de leurs choix diplomatiques et sécuritaires,

dans un contexte où le discours souverainiste s'impose progressivement comme un élément central des transitions politiques de la région. La rupture diplomatique pourrait avoir des conséquences sur les échanges politiques, les services consulaires, les programmes de coopération et la coordination régionale. Les autorités burkinabè ont toutefois

tenu à préciser que cette décision n'affectait pas les relations entre les populations, qu'elles distinguent du différend politique.

Pour la France, cette annonce constitue un nouveau revers dans une région où sa présence s'est considérablement réduite. Après le retrait de ses forces militaires de plusieurs pays sahéniens, Paris doit désormais composer avec une recomposition géopolitique qui favorise l'émergence de nouveaux acteurs.

Au-delà du cas du Burkina Faso, cette évolution illustre la profonde transformation des équilibres diplomatiques en Afrique de l'Ouest. Les États du Sahel cherchent à diversifier leurs partenariats et à affirmer une politique étrangère davantage fondée sur la souveraineté et l'autonomie stratégique. Les conséquences de cette rupture sur les relations franco-burkinabè et sur la stabilité régionale restent désormais à mesurer.

LIBAN-ENTITÉ SIONISTE

Un accord-cadre ouvre la voie à une désescalade

Après quatre jours de négociations intensives à Washington, le Liban et l'entité sioniste ont franchi une étape importante en concluant un accord-cadre assorti d'un volet consacré aux dispositions sécuritaires. Par ailleurs, l'administration du président

Donald Trump, ce compromis ouvre la voie à de futures discussions sur un accord de paix et prévoit des mesures immédiates sur le terrain. Le texte prévoit notamment le retrait progressif des forces sionistes de deux «zones pilotes», permettant à l'armée liba-

naise d'étendre son contrôle au sud du Litani et de limiter toute présence armée du Hezbollah dans cette région. Les discussions ont toutefois été marquées par de fortes divergences. Beyrouth réclamait un calendrier précis pour le retrait sioniste, tandis que Tel-

Aviv exigeait l'établissement d'une zone tampon le long de la frontière. L'intervention du secrétaire d'État américain Marco Rubio auprès des dirigeants des deux pays a finalement permis de rapprocher les positions et d'aboutir à cette avancée diplomatique.

● GROUPE I

LA FRANCE S'EMPRE DE LA PREMIÈRE PLACE

La France a mis fin à une série datant de 2006 en remportant son troisième match de groupe dans une grande compétition. En s'imposant face à la Norvège (4-1) le 26 juin, les Bleus de Kylian Mbappé décrochent la première place du groupe I. Privé de son sélectionneur Didier Deschamps, absent pour un deuil familial, le groupe français a répondu présent et évite ainsi un déplacement plus contraignant pour la suite du tournoi. Ousmane Dembélé a brillé avec un triplé en première période, mettant la France sur orbite. La Norvège a réduit l'écart par Aasgaard (21e), mais Mike Maignan a stoppé un penalty important en seconde période (50e).

Plus solides mais parfois bousculés après la pause, les Bleus ont finalement assuré leur victoire grâce à un but de Désiré Doué en fin de match (90e+4).

La France file ainsi vers les huitièmes de finale au MetLife Stadium de New York

Longtemps hésitant malgré l'ouverture du score et l'expulsion de Sulaka, le Sénégal a finalement dominé l'Irak (5-0) grâce à une seconde période totalement maîtrisée.

Les entrées de Pape Gueye et Iliman Ndiaye ont fait basculer le match. Gueye s'est offert un doublé, dont une frappe lointaine splendide, tandis que Ndiaye a également marqué en fin de rencontre. Un large succès qui relance les Lions de la Teranga dans la course à la qualification pour les seizièmes de finale.

● GROUPE H

LE CAP-VERT MARQUE L'HISTOIRE

Le Cap-Vert continue d'écrire l'histoire de sa première Coupe du monde. Tenus en échec par l'Arabie saoudite (0-0), les Requins bleus décrochent une qualification historique pour les huitièmes de finale grâce à trois matchs nuls, après avoir déjà accroché l'Espagne et l'Uruguay. Une efficacité offensive inexistant, mais une solidité suffisante pour valider une deuxième place inédite. Prochain défi : un choc face à l'Argentine et son capitaine Lionel Messi.

Dans l'autre match, l'Espagne s'impose sans briller face à une Uruguay décevante (1-0). Un but chanceux d'Álex Baena après une erreur de Fernando Muslera suffit à faire la différence dans une rencontre globalement terne. Malgré quelques tentatives en fin de match, notamment de Lamine Yamal, la Celeste quitte la compétition sans éclat et sans réaction.

Les Espagnols, eux, valident leur première place de groupe et attendent désormais leur adversaire en huitièmes entre l'Autriche et l'Algérie, avec l'impression d'avoir assuré l'essentiel... sans jamais vraiment accélérer

MONDIAL 2026

Les seizièmes se dessinent

Entre confirmations des favoris et surprises venues d'équipes comme le Cap-Vert ou le Sénégal, la compétition entre dans sa phase décisive.

La Coupe du monde organisée aux États-Unis est la plus prolifique de l'histoire. Après le 177e but du Mondial inscrit par les Turcs jeudi soir, un nouveau record vient effacer celui de 2022 (172), calculé sur l'ensemble de l'édition précédente. Une augmentation significative, évidemment explicable par le nombre de matchs bien plus important que lors du dernier tournoi. Au total, 104 rencontres seront disputées sur l'ensemble de la compétition,

soit 40 de plus qu'au Qatar.

Le pays du football américain (le faux foot) semble déteindre sur notre véritable soccer. Cette édition 2026 est également celle avec le plus de buts inscrits sur touches. Avec six réalisations depuis le début du Mondial, ce coup de pied arrêté est le plus prolifique depuis 1994, déjà aux États-Unis. Coïncidence ? On ne pense pas. Aucun but de ce genre n'avait été inscrit lors

de la Coupe du monde au Qatar, et seulement deux par compétition lors des trois éditions qui ont précédé 2022.

Mais les choses se décanent progressivement. Après une longue phase de groupes à 48 équipes et des soirées interminables riches en matchs, la volure va se réduire. À commencer ce week-end avec les premiers seizièmes de finale : 32

équipes entrent en scène dans une phase où les faux pas sont désormais interdits.

Avec neuf groupes sur douze ayant déjà livré leur verdict, le tableau du prochain tour se précise, tandis que la nuit a apporté son lot de qualifiés, comme le Sénégal, le Cap-Vert ou l'Égypte.

Il s'en est passé des choses durant la soirée et la nuit de vendredi à samedi. La France a dominé la Norvège, le Sénégal a relevé la tête face à l'Irak. L'Espagne s'est imposée face à une Uruguay en difficulté, tandis que le Cap-Vert a décroché sa qualification grâce à son nul contre l'Arabie saoudite. La Belgique a largement battu la Nouvelle-Zélande, alors que l'Iran et l'Égypte se sont neutralisés.

À l'heure actuelle, neuf des seize affiches du tour suivant sont connues, ainsi que leur programmation.

Dimanche 28 juin, 21h : Afrique du Sud - Canada

Lundi 29 juin, 19h : Brésil - Japon

Lundi 29 juin, 22h30 : Allemagne - Paraguay

Mardi 30 juin, 3h (nuit de lundi à mardi) :

Pays-Bas - Maroc

Mardi 30 juin, 19h : Côte d'Ivoire - Norvège

Mardi 30 juin, 23h : France - Suède

Jeudi 2 juillet, 2h (nuit de mercredi à jeudi) :

États-Unis - Bosnie-Herzégovine

Vendredi 3 juillet, 20h : Australie - Égypte

Samedi 4 juillet, 00h (nuit de vendredi à samedi) :

Argentine - Cap-Vert

● AVEC SEPT NATIONS DÉJÀ QUALIFIÉES

L'AFRIQUE BAT UN RECORD HISTORIQUE

Jamais le football africain n'avait placé autant de sélections en phase à élimination directe d'une Coupe du monde. Sept équipes sont déjà qualifiées pour les 16es de finale, et ce record pourrait encore être battu par l'Algérie et la RDC.

À l'issue de la phase de groupes, sept sélections du continent ont déjà décroché leur qualification pour les 16es de finale : le Maroc, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, le Ghana, l'Égypte, le Sénégal et le Cap-Vert.

Vendredi, le Sénégal et le Cap-Vert sont venus compléter cette impressionnante liste.

Dos au mur après deux défaites, les Lions de la Teranga ont réalisé une démonstration face à l'Irak (5-0) pour intégrer le classement des meilleurs troisièmes et poursuivre leur parcours mondial.

Le Cap-Vert, de son côté, continue de surprendre la planète football. Pour sa toute première participation à une Coupe du monde, les Requins Bleus ont obtenu une qualification historique grâce à leur match nul face à l'Arabie saoudite (0-0), combiné à la victoire

de l'Espagne face à l'Uruguay.

Les Cap-Verdiens défieront désormais l'Argentine, championne du monde en titre. Cette édition 2026 confirme la progression constante des sélections africaines sur la scène internationale. Le Maroc poursuit sur la dynamique de son exceptionnelle demi-finale au Mondial 2022. La Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Égypte et l'Afrique du Sud retrouvent également les phases à élimination directe, tandis que le Sénégal démontre une nouvelle fois sa capacité à rebondir dans les grands rendez-vous. Le niveau de compétitivité affiché par les équipes africaines confirme que le continent s'impose désormais comme l'un des acteurs majeurs du football mondial. L'Algérie et la République démocratique du Congo restent, hier, en lice avant leur troisième match de groupe. Une qualification de ces deux nations porterait à neuf le nombre de représentants africains en 16es de finale, établissant un record encore plus impressionnant.

À ce stade de la compétition, seule la Tunisie est officiellement éliminée parmi les représentants africains.

Jamais le football africain n'avait abordé une phase finale de Coupe du monde avec autant d'ambitions et de représentants encore en course pour le titre mondial. Cette édition 2026

pourrait bien marquer un tournant dans l'histoire du football du continent.

● GROUPE G

L'ÉGYPTE POUR UNE PREMIÈRE

L'Égypte a arraché un nul poussif face à l'Iran (1-1), dans un match marqué par un but refusé dans le temps additionnel et une barre transversale iranienne en fin de rencontre. L'Égypte se qualifie et affrontera l'Australie en huitièmes. De son côté, la Belgique a déroulé contre la Nouvelle-Zélande (5-1), portée par un doublé de Leandro Trossard et une attaque en pleine réussite. Les Belges terminent premiers du groupe et affronteront la Corée du Sud ou l'Sénégal en phase à élimination directe.

MONDIAL 2026

Le casse-tête des meilleurs troisièmes

Entre les multiples scénarios de qualification et des critères de départage complexes, la répartition des 8 places qualificatives parmi les 12 groupes promet une fin de phase de groupes particulièrement indécise et stratégique.

Avec le nouveau format à 48 équipes adopté pour la phase finale de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), la course à la qualification pour les seizièmes de finale s'annonce particulièrement complexe, notamment autour du classement des meilleurs troisièmes de groupe.

Les deux premiers de chacune des douze poules accéderont directement à la phase à élimination directe, soit 24 équipes. Ils seront rejoints par les huit meilleurs troisièmes, sélectionnés parmi les douze formations ayant terminé à cette position.

Les huit premiers de groupe des poules A, B, D, E, F, G, I et L affronteront l'un de ces meilleurs troisièmes lors du premier tour à élimination directe, selon le calendrier de la compétition publié par la FIFA après le tirage au sort effectué le 5 décembre 2025 pour la composition des 12 groupes.



La répartition de ces équipes dans le tableau final constitue un véritable casse-tête. Alors que les derniers Championnats d'Europe, disputés avec six groupes et quatre meilleurs troisièmes qualifiés, ne donnaient lieu qu'à quinze scénarios possibles, le nouveau format du Mondial en compte

désormais 495.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes au sein d'un même groupe, le règlement de la FIFA prévoit les critères de départage suivants :

Plus grand nombre de points obtenus dans les confrontations directes

Meilleure différence de buts

dans les confrontations directes Plus grand nombre de buts marqués dans les confrontations directes Si deux équipes restent à égalité, les critères 1 à 3 sont réappliqués exclusivement aux matches entre ces équipes. En cas de nouvelle égalité, les critères suivants s'appliquent :

Meilleure différence de buts générale
Plus grand nombre de buts marqués

Classement du fair-play (1 point pour un carton jaune, 3 points pour un deuxième carton jaune/rouge indirect, 4 points pour un carton rouge direct)

CLASSEMENT FIFA

Pour départager les meilleurs troisièmes présentant le même nombre de points, seuls les critères allant de la différence de buts générale au classement FIFA (points 5 à 8) sont pris en compte.

BUNDESLIGA

Stuttgart maintient sa confiance en Bouanani

Malgré une première saison mitigée, le VfB Stuttgart ne compte pas prêter l'international algérien Badredine Bouanani, convaincu de son potentiel de progression.

Le VfB Stuttgart a tranché pour l'avenir de Badredine Bouanani. Arrivé à l'été 2025 en provenance de l'OGC Nice avec l'étiquette de jeune talent prometteur, l'ailier de 21 ans restera au sein de l'effectif allemand la saison prochaine. Aucun départ en prêt n'est envisagé par la direction.

Toujours en phase d'adaptation à l'exigence de la Bundesliga, le joueur n'a pas encore réussi à s'imposer comme titulaire régulier sous les ordres de Sebastian Hoeneß. En 28 apparitions toutes compétitions confondues, il affiche un bilan de deux buts et deux passes décisives, des statistiques jugées en deçà des attentes initiales.

Selon plusieurs informations relayées par Kicker, la direction sportive estime toutefois que son potentiel reste intact et qu'un prêt ne constituerait pas la meilleure option pour sa progression. Le staff technique partage cette position et continue de miser sur son développement interne.

Dans un contexte favorable, marqué notamment par la participation du club à la prochaine Ligue des champions, Stuttgart veut offrir davantage de responsabilités à ses jeunes talents. Bouanani aura donc l'opportunité de convaincre durant la préparation estivale et de gagner du temps de jeu dans une saison qui s'annonce dense.

Reste désormais au joueur à transformer cette confiance renouvelée en performances concrètes sur le terrain.

CR BELOUZDAD

Quatre départs actés

Le CR Belouizdad a officialisé la résiliation des contrats de quatre joueurs — Ouaassaâ, Benzid, Aïassi et Bekour — dans le cadre de la restructuration de son effectif pour la saison 2026-2027.

Le club a également mis fin aux spéculations autour d'Abderraouf Benguit, confirmé sous contrat jusqu'en 2030, tout en restant ouvert à une offre en cas de proposition intéressante.

Le CRB poursuit par ailleurs son mercato avec l'objectif de renforcer son équipe, en vue notamment de la prochaine Coupe de la Confédération africaine.

OLYMPIQUE AKBOU

Berrabah quitte le club

L'Olympique Akbou a annoncé la résiliation à l'amiable du contrat de son attaquant Nadjib Berrabah. Le club a remercié le joueur pour son passage et lui a souhaité bonne continuation. Ce départ s'inscrit dans une opération de réorganisation offensive, après les libérations d'Oussama Darfalou et Rezki Hamroune.

Très actif sur le marché estival, le club a déjà enregistré cinq arrivées, tout en prolongeant Toufik Addadi et en intégrant deux jeunes en équipe première. Sur le plan technique, Abdelkader Amrani a été nommé entraîneur principal après son passage réussi à la JS Saoura. L'Olympique Akbou a terminé la saison 2025-2026 à la 5e place avec 45 points, à égalité avec la JS Kabylie.

JS KABYLIE

Benrabah prolongé jusqu'en 2028

La JS Kabylie poursuit la structuration de son effectif en vue des prochaines saisons. Le club kabyle a officialisé, ce jeudi, la prolongation du contrat de son jeune gardien de but Seif Benrabah jusqu'en 2028, confirmant ainsi sa volonté de miser sur la stabilité et la formation de ses talents. Dans un communiqué publié sur son site officiel, la direction des Canaris a souligné que cette décision s'inscrit dans une stratégie de développement à long terme.

« Ce renouvellement reflète parfaitement les ambitions de la JS Kabylie de miser sur la jeunesse et de continuer à croire en ses talents », a indiqué le club.

Âgé de 23 ans, Seif Benrabah est considéré comme l'un des espoirs du club. La direction a salué son engagement, sa progression constante et son attachement aux couleurs jaune et vert.

« À seulement 23 ans, Seif incarne l'avenir du club : ambitieux, déterminé et en constante

progression, et surtout fièrement engagé pour les couleurs du club », précise le communiqué.

RESTRUCTURATION DE L'EFFECTIF

Parallèlement à cette prolongation, la JS Kabylie poursuit son opération de réorganisation. Le club a annoncé la résiliation des contrats du défenseur Laïd Chahine Bellaouel et du Tchadien Ecuia Célestin, qui ne feront plus partie de l'effectif pour la saison 2026-2027.

NOUVEAUX AJUSTEMENTS EN INTERNE

Sur le plan organisationnel, la direction kabyle a également procédé à plusieurs changements. L'ancien international algérien Yazid Mansouri a été nommé Directeur technique sportif (DTS), tandis que Kamel Yesli occupe désormais le poste de porte-parole officiel du club. Cinquième de la Ligue 1 Mobilis lors de la saison



2025-2026 avec 45 points, à égalité avec l'Olympique Akbou, la JS Kabylie a manqué de peu une qualification pour une compétition continentale. À travers ces déci-

sions, les dirigeants entendent bâtir un projet durable et permettre au club de retrouver rapidement les premiers rôles sur la scène nationale.

CHAMPIONNAT ARABE DE BASKETBALL

Le Sept national en Slovénie

La Fédération algérienne de basket-ball a dévoilé la liste des 16 joueurs retenus pour le deuxième stage de préparation des Verts, prévu en Slovénie du 4 au 14 juillet. Conduit par Ali Bouziane, ce regroupement s'inscrit dans la préparation du Championnat arabe des nations 2026 (8-16 août, Le Caire).

Réduit par rapport au premier stage de 20 joueurs, le groupe mêle éléments évoluant à

l'étranger (France, États-Unis, Canada) et joueurs du championnat national. Trois matchs amicaux contre des sélections européennes sont programmés pour tester la cohésion et le niveau de compétitivité de l'équipe. Un troisième stage est prévu du 19 au 29 juillet avec des confrontations face à des équipes africaines, avant l'entrée en lice du Cinq algérien, tenant du titre après son sacre en 2025.

MONDIAL-2026 U20 FÉMININ

L'Algérie termine sur une victoire

L'équipe algérienne féminine U20 de handball a remporté son dernier match du groupe E face à la Guinée (24-21), samedi en Chine. Battue par la Chine et le Danemark lors des deux premières journées, l'Algérie termine 3e de son groupe avec 2 points et jouera la Coupe du Président.

Mots Croisés

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1- Astronaute . 2- Risque - venu de nulle part. 3- Bugle - Grugés - Cité antique.
- 4- Champignon - Pas bu une goutte.
- 5- Canton suisse - Lettre grecque.
- 6- A été aimée de Zeus - Pourris. 7- Prénom de Lupin. 8- Fleuve d'Irlande - Réfute.
- 9- Explosif - Mesure une distance.
- 10- Longent les étangs.

Verticalement

- 1- Il élève dard-dard. 2- Rigide.
- 3- Agités. 4- Pouffé - On s'y battait.
- 5- Encouragement - Lettres de Tlemcen.
- 6- Vieille. 7- Ville d'Egypte - Personnel.
- 8- Commence un compte - Attraper.
- 9- Plat au four - Entourée d'eau.
- 10- Fleuve d'Espagne - Transpirations.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Raugatoire
Rogatoire
Roguatoire
Rogatoir

Sonctuaire
Sonctuère
Sanctuaire
Sanctuaire

Acompagner
Accompanier
Accampagner
Accompagner

Sifflerie
Siflerie
Sifflerie
Siffleurie

Les mots fléchés

LIESSE ÉLEVER	MORCEAU EN BAS NOMADES	MATIÈRE POUR VITRIES	PAS AIMER REFUS DE MOUFLET	CHOC DE VÉHICULES CRI DE LA FOULE	BANDE DESSINÉE NON RECONNUS	MISE PLUS BAS
		GRAND SERPENT PLACÉ				
SURSAUTÉ PESANT						POISSON PLAT
			GROGNERA COURONNEMENT			
ACCROCHÉS PILOTE				PARIAI ÉPUISE		
		DÉBITS DE BOISSON ILLUSTRATION			EN BOURGOGNE ARRIVERA SUR TERRE	
MONCEAU CLASSEMENT GRAND-PÈRE			PIAILLES AUROCHS			
		ATOLL POLYNÉSIE CHÂTIÉE				SALES RÉVES
ABRI	ORNER PAR-DEVANT			SUD DE FRANCE TRUC PRATIQUE		
			ASSEZ ! À MOI			ELLE PROTÈGE L'OREILLER
BOÎTE À SUFFRAGES AMI DE DAGOBERT			ACTIONNÉS CADEAU		CHALEUR ANIMALE GROUPE	
		OUI À MOSCOU VILLE DE FLORIDE		DÉCRIVIT SURFACES DE PROTECTION		
RONGEUR CAPITAINE DU NAUTILUS BONNE ODEUR			POSSÉDÉE APPROUVA		DANS UN PETIT RIRE COCHONS	
		VACANTE TRICOT				
RÉDUISIT EN POWDRE NAVETTE SPATIALE			APRÈS LE NOM CHAPEAU EN TOILE			PRONOM RELATIF
				VOISIN DE L'IRAN EXISTES		
NON ACCOMPAGNÉ	REINE DE LA SAVANE				PAS CUIT	
		IGNOMINIE				

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Capitale des îles Sandwich

ALBANIE	FOLLICULE	PASSOIRE
AMNÉSIE	FROIDE	PATATE
ANTICHAR	HYGROMÈTRE	POLICE
ANTIQUAIRE	HYPOCENTRE	PRAIRIE
ARCHIPEL	IGNOBLE	PROVISION
ARGONAUTE	IPÉCA	RAMAGE
BARQUETTE	JUMELAGE	RAYON
BIDOCHÉ	KÉRATINE	RIDELLE
COMITÉ	LARVE	ROMARIN
CONTRASTE	LITHIASÉ	SOURDINE
COPÉPODE	MIGNONNE	SPIRITISME
COTYLÉDON	MIMOLETTE	TARENTULE
CREUX	MOUFLON	TEIGNE
DÉSASTRE	NAPPERON	TRINGLE
EMBOUCHURE	NÉGUS	USURPATEUR
FAUTEUIL	NUCLÉOSIDE	VERRUE
FICTIF	PARAGRAPHE	

E	R	T	E	M	O	R	G	Y	H	E	R	U	H	C	U	O	B	M	E
C	A	R	G	O	N	A	U	T	E	E	T	T	E	U	Q	R	A	B	T
O	C	D	E	S	A	S	T	R	E	E	R	I	O	S	S	A	P	K	A
T	O	R	A	H	P	N	N	E	R	A	F	U	P	R	O	T	A	E	R
Y	P	O	N	M	O	A	N	U	R	A	S	R	I	E	R	O	L	R	E
L	E	M	C	Y	N	G	T	C	C	U	H	D	O	I	C	F	B	A	N
E	P	A	A	O	I	E	H	A	R	L	E	C	N	I	I	A	A	T	T
D	O	R	E	E	M	I	S	P	T	L	E	G	I	C	D	E	N	I	U
O	D	I	T	H	P	I	A	I	L	E	L	O	T	T	M	E	I	N	L
N	E	N	N	E	P	T	T	E	E	E	E	I	S	S	N	L	E	E	E
N	E	N	L	A	E	A	S	E	I	E	F	U	I	I	I	A	E	E	E
O	G	O	E	U	P	U	R	G	E	E	I	T	G	U	D	R	H	N	L
I	A	L	R	D	G	P	N	G	U	C	I	R	E	N	A	E	C	I	U
S	L	F	A	E	I	O	E	R	A	R	I	T	I	M	A	R	O	D	C
I	E	U	N	R	B	U	R	R	I	R	U	L	A	A	E	M	D	R	I
V	M	O	L	L	V	E	L	P	O	A	A	G	O	U	R	U	I	U	L
O	U	M	E	L	V	E	S	F	F	N	E	P	X	P	U	P	B	O	L
R	J	M	I	G	N	O	N	N	E	E	S	A	I	H	T	I	L	S	O
P	C	O	N	T	R	A	S	T	E	E	T	T	E	L	O	M	I	M	F
A	N	T	I	Q	U	A	I	R	E	H	Y	P	O	C	E	N	T	R	E

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT
DESIRE - EGAYAI - POLICEMAN - IL - MOULE - CAPORAL - SPONSOR - EAU - TACT - TURFISTE - NO - VOLEUSE - ETNA - PERIT - SU - NE - TETES - EST - LASSE - ILS - ORAL - USES - EMPEREUR - LOIN - EGALISANT - REPLIT - TRANSAT - ES - NI - US - LI - SKI - HUMER - PIS - INTOLERABLES - PREVU - SE - DINA.

VERTICALEMENT
REPOSANTES - MIE - KIR - SOUPÇON - TOP - PEINE - BILLOT - AN - REELS - TV - RIEN - ELARGI - HOU - SEC - STOP - ALEA - NUL - ECOULEES - ULTIMES - DEMARRER - SURIR - ERE - GAP - FUITES - SAURA - CANOEISTE - ELANS - BD - RASE - TISSONS - PLI - TAIAUT - SEL - ITALIEN - ILL - ECUSSON - TISSA.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT
1- SCHEMATISEE. 2- TRIBULATION. 3- RELU - ECOSSA. 4- ATELES - IV. 5- TE - LION - ANA. 6- MIDI - LIEN. 7- GOUTERA. 8- EPAIR - CREA. 9- ME - OSERA - HO. 10- ESON - NESTOR.

VERTICALEMENT
1- STRATAGEME. 2- CRETE - OPES. 3- HILE - MUA. 4- EBULLITION. 5- MU - EIDERS. 6- ALESOIR - EN. 7- TAC - ACRE. 8- ITOU - LIRAS. 9- SIS - AISE. 10- OSINE - AHO. 11- ENAVANT - OR.

4x4 Translucide - Matelasser Saponifier - Sarcophage

BIFFE-TOUT : CARTILAGE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

POURQUOI RESTENT-ELLES MALGRÉ LA SOUFFRANCE ?

Les images d'un senior expliquant pourquoi certaines personnes restent auprès d'un partenaire qui leur fait du mal ont suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux, avec plus de 4 millions de vues. Selon lui, ce choix est souvent lié à la nostalgie et aux souvenirs heureux du début de la relation. La victime continue d'espérer retrouver la personne qu'elle a connue autrefois, même si son comportement a changé. Les spécialistes estiment que ce mécanisme psychologique peut rendre une séparation particulièrement difficile, même lorsque la relation devient toxique ou source de souffrance. Les internautes ont trouvé cette explication pertinente, estimant qu'elle décrit avec justesse une réalité vécue par de nombreuses personnes.

9/10

LES SAVEURS D'ALGÉRIE SÉDUISENT KANSAS CITY



Les images d'un supporter algérien distribuant des pâtisseries traditionnelles algériennes dans les rues de Kansas City ont largement fait réagir sur les réseaux sociaux, récoltant près de 2 millions de vues. À travers ce geste convivial, il a fait découvrir aux passants américains les saveurs du patrimoine culinaire algérien. Curieux de goûter ces douceurs, beaucoup ont été agréablement surpris par leur goût agréable et n'ont pas caché leur enthousiasme. Les internautes ont salué une initiative chaleureuse qui met en lumière l'hospitalité des Algériens et valorise le patrimoine culinaire national à l'étranger.

8/10

LE DRAPEAU ALGÉRIEN DANS LE MÉTRO NEW-YORKAIS

Les images d'un wagon du métro de New York décoré aux couleurs de l'Algérie, avec le drapeau national et des motifs inspirés du pays, ont largement circulé sur les réseaux sociaux, où elles ont dépassé les 740k vues. Les internautes se sont dits agréablement surpris par ces images et ont salué cette mise en valeur des couleurs de l'Algérie dans le métro new-yorkais.



7/10

AMÉRICAINES AUX COULEURS DE L'ALGÉRIE

Des images largement partagées sur les réseaux sociaux montrent une jeune Algérienne née aux États-Unis venue encourager l'équipe nationale, accompagnée de plusieurs amies américaines. Toutes portent le maillot de l'Algérie, brandissent le drapeau national et reprennent avec enthousiasme le célèbre slogan : «One, Two, Three, Viva l'Algérie!». S'exprimant avec aisance en arabe algérien, la jeune femme explique que sa mère est originaire de Tizi-Ouzou et son père de Béjaïa. Elle confie que voir l'Algérie disputer la Coupe du monde aux États-Unis est une occasion exceptionnelle qui lui permet de vivre l'ambiance de près. L'une de ses amies américaines affirme apprécier la cuisine algérienne, notamment les gâteaux traditionnels, la merguez, la rechta et le mhadjeb. Une autre explique soutenir l'Algérie par amitié et ajoute qu'elle aurait aimé voir son pays d'origine, l'Irlande, participer lui aussi à la Coupe du monde. Avec près d'un demi-million de vues, les internautes ont salué une belle démonstration d'attachement aux racines algériennes et un bel exemple de partage culturel.

6/10 UN DANGEREUX BUS

Les images d'un chauffeur de bus dont le levier de vitesse se détache à plusieurs reprises lors de manipulation ont provoqué une vive indignation avec plus de 461k vues. De nombreux internautes dénoncent un véhicule qu'ils jugent dangereux et estiment qu'il met en péril la sécurité des passagers. Ils appellent les autorités compétentes à renforcer les contrôles techniques et à retirer de la circulation tout véhicule présentant de telles défaillances avant qu'un drame ne survienne.

5/10

MEROUANE GUEROUABI FAIT RIRE LES SUPPORTERS



À l'approche du troisième match décisif de l'Algérie face à l'Autriche en Coupe du monde 2026, le comédien Merouane Guerouabi a publié une chanson de soutien à l'équipe nationale. Interprétée sur un air de musique kabyle, l'œuvre mêle satire, humour et encouragements aux Verts dans un style léger. La vidéo a rapidement attiré l'attention des internautes, dépassant les 117k vues en peu de temps et suscitant de nombreuses réactions, entre rires, partages et messages de soutien à la sélection algérienne. Les commentaires saluent une chanson drôle, originale et capable de remonter le moral des supporters avant ce rendez-vous décisif.

4/10

À ALCATRAZ, L'ALGÉRIE FAIT ÉVADER L'AMBIANCE



Une vidéo devenue virale montre un groupe de supporters algériens à bord d'un bateau de plaisance naviguant dans la baie de San Francisco, face à la célèbre prison d'Alcatraz. Arborant des maillots, des bandanas et des drapeaux aux couleurs nationales, ils entonnent des chants traditionnels au rythme des derboukas et d'autres instruments. Leur ambiance festive a attiré l'attention des touristes présents à bord, visiblement impressionnés par cette démonstration de ferveur. Le décor emblématique d'Alcatraz renforce le caractère spectaculaire de la scène. Avec plus de 6k vues, les internautes saluent une scène spectaculaire, estimant que les supporters algériens ont offert une ambiance unique et une belle vitrine de la culture algérienne au cœur de la baie de San Francisco.

3/10

ALIENS OU DJINNS

Ces derniers mois, plusieurs podcasts et émissions de médias occidentaux consacrés aux phénomènes inexplicables abordent de plus en plus la possibilité que les prétendus extraterrestres ne soient pas des êtres venus d'autres planètes, mais des entités d'une autre nature. Certains intervenants évoquent même des similitudes avec les djinns décrits dans les traditions religieuses. Cette tendance a suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux, avec plus de 1k vues, où certains internautes y voient un rapprochement inédit entre croyances anciennes et théories modernes, tandis que d'autres estiment qu'il s'agit d'une simple spéculation sans preuve scientifique.

2/10

LA FUITE APRÈS L'ACCIDENT...

La publication relatant le décès d'un homme, percuté par un camion dont le chauffeur a pris la fuite, a suscité une vive émotion et recueilli plus de 100 réactions. Au-delà du drame, de nombreux internautes se sont interrogés sur un comportement qu'ils estiment voir apparaître plus souvent : celui de conducteurs qui quittent les lieux après avoir provoqué un accident. Beaucoup rappellent qu'autrefois, les Algériens étaient généralement réputés pour assumer leurs responsabilités, même après une erreur. D'autres appellent toutefois à la prudence avant de conclure à une évolution des comportements. Selon eux, les réseaux sociaux rendent aujourd'hui ces affaires beaucoup plus visibles. Des faits qui passaient parfois inaperçus ou n'étaient connus que localement sont désormais relayés à grande échelle en quelques heures. Une chose est certaine : chaque accident suivi d'un délit de fuite choque profondément l'opinion publique et relance le débat sur le sens des responsabilités.

1/10

LA BOUTEILLE QUI FAIT POLÉMIQUE

Des images montrant un citoyen tenant une bouteille en verre d'une célèbre marque de boisson en Algérie, encore scellée et contenant un insecte, ont suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. Avec plus de 100 réactions, si une majorité d'internautes dénoncent un possible manque de professionnalisme et réclament un renforcement des contrôles de qualité, d'autres appellent à la prudence. Selon eux, sans vérification indépendante, il n'est pas possible d'écarter l'hypothèse d'une manipulation, certains avançant que la bouteille aurait pu être ouverte, l'insecte introduit, puis refermée de manière à dissimuler toute trace d'ouverture.

L'IA SOUS GOUVERNANCE L'ONU OUVRE UN DIALOGUE INÉDIT

Pour l'Algérie, l'enjeu n'est plus seulement d'adopter l'intelligence artificielle, mais de contribuer à définir les normes internationales qui encadreront son développement.

Bien sûr. Voici une version allégée, où les répétitions autour de l'intelligence artificielle, de la gouvernance, de la stratégie algérienne et de l'Algérie ont été supprimées ou reformulées, tout en conservant le style journalistique.

À l'heure où l'intelligence artificielle redessine les équilibres économiques, technologiques et géopolitiques, la question de sa gouvernance s'impose comme l'un des grands défis de ce début de XXI^e siècle. C'est dans cette perspective que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), en partenariat avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), organisera les 6 et 7 juillet à Genève le premier Dialogue mondial des Nations unies consacré à cette thématique. Une rencontre appelée à jeter les bases d'un cadre international plus inclusif, où chaque État pourra contribuer à l'élaboration des règles qui encadreront cette technologie stratégique.

Cette initiative, inscrite dans le mandat de l'Assemblée générale des Nations unies et dans les engagements du Pacte numérique mondial, traduit la volonté de dépasser une gouvernance concentrée entre les mains des seules puissances technologiques. L'objectif est de permettre aux pays en développement de participer pleinement à la définition des normes internationales afin que cette révolution numérique réponde aux besoins de l'ensemble de la communauté internationale et favorise un développement plus équilibré.

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Durant deux jours, représentants gouvernementaux, experts, universitaires, organisations internationales et acteurs du secteur



privé examineront plusieurs questions majeures, notamment les retombées économiques, sociales, culturelles et éthiques de ces nouvelles technologies. Les discussions porteront également sur la réduction de la fracture numérique, le renforcement des capacités nationales, le développement des infrastructures, l'accès aux ressources de calcul haute performance ainsi que la formation de compétences spécialisées, autant de leviers indispensables pour permettre aux pays émergents de tirer pleinement parti de cette révolution. La sécurité des systèmes intelligents figurera également parmi les priorités du dialogue. Les participants chercheront à promouvoir des mécanismes garantissant leur fiabilité, leur transparence, la responsabilité de leurs concepteurs et une supervision humaine effective, tout en veillant au respect du droit international et des normes universelles relatives aux droits de l'homme.

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE SA STRATÉGIE NATIONALE

Pour l'Algérie, ces débats interviennent dans un contexte marqué par l'accélération de sa transformation numérique. Les pouvoirs publics ont fait de l'intelligence artificielle l'un des piliers de la diversification économique et de la modernisation de l'administration. La création d'établissements universitaires spécialisés, le développement de formations dédiées aux nouvelles technologies ainsi que les investissements dans les infrastructures numériques illustrent cette orientation.

Le pays mise également sur le développement de centres de données modernes, le renforcement de la cybersécurité, la généralisation des services publics numériques et l'accompagnement des start-up innovantes afin de bâtir un véritable écosystème national. Cette stratégie

visait à faire émerger une économie fondée sur la connaissance, capable de valoriser les compétences nationales et de réduire la dépendance aux technologies étrangères. Au-delà des investissements, Alger défend une approche fondée sur l'éthique, la souveraineté numérique, la protection des données personnelles et le respect des valeurs universelles. Une vision qui rejoint les préoccupations des Nations unies, soucieuses d'éviter que les bénéfices de cette révolution technologique ne profitent qu'à un nombre restreint de pays ou de grandes entreprises.

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE L'AFRIQUE

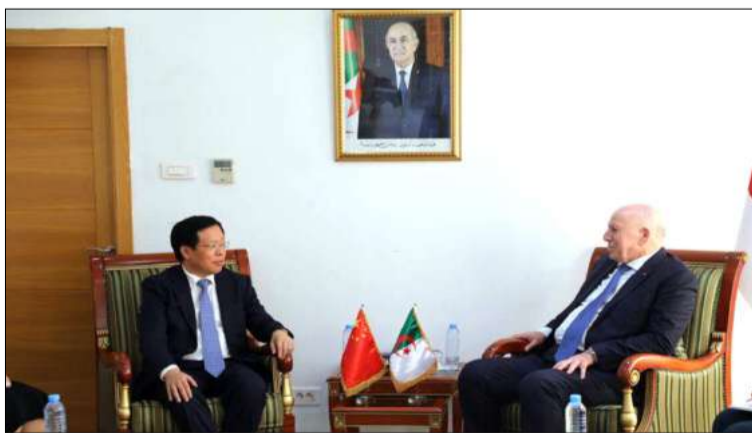
Le Dialogue mondial de Genève constitue une étape importante dans la construction d'un cadre international plus équilibré. Pour les pays africains, et particulièrement pour l'Algérie, il représente une occasion de défendre leurs priorités en matière de transfert de technologies, de renforcement des compétences, d'accès aux infrastructures numériques et de financement de l'innovation.

À mesure que ces technologies transforment les économies, les systèmes éducatifs et les modes de gouvernance, la participation active de tous les États devient indispensable pour garantir qu'elles servent le développement durable, réduisent les inégalités et profitent au plus grand nombre. Pour l'Algérie, l'enjeu ne se limite plus à leur adoption : il s'agit désormais de participer à l'élaboration des règles qui façonneront leur avenir et de conforter sa place parmi les acteurs engagés dans la gouvernance numérique mondiale.

A. M.

INFRASTRUCTURES

Les projets franchissent de nouvelles étapes



Les travaux de réalisation de la route reliant les communes de Béni Abbès et Tabelbala via la région de Zghamra se poursuivent dans la wilaya de Béni Abbès, a indiqué le ministère des Travaux publics dans un communiqué. Long de 139 km, ce projet fait l'objet d'un suivi régulier afin d'accélérer l'avancement des travaux. Une visite de terrain consacrée à la deuxième tranche de 69,5 km a permis de constater la progression du chantier et de donner des instructions visant à renforcer les moyens humains et matériels pour respecter les délais de livraison. À Oum El Bouaghi, les travaux de renforcement de la RN10 se

poursuivent sur un linéaire de 27 km entre Aïn Fakroun et le village de Touzline. Cette opération vise à améliorer la qualité de l'infrastructure et les conditions de circulation sur cet axe. La wilaya de Mila enregistre l'avancement de plusieurs projets routiers. Le dédoublement de la route reliant la ville de Mila à l'autoroute Est-Ouest, sur 10,4 km, entre dans sa phase finale avec l'achèvement du revêtement des accotements et la pose de la signalisation horizontale. Le projet devrait être réceptionné à l'occasion des célébrations du 5 juillet. Les travaux d'entretien du pont suspendu sur l'oued Dib, au

niveau de la RN27, dans la région de Beni Haroun, se poursuivent également, tout comme le dédoublement de la RN27 reliant les limites des wilayas de Constantine et Mila, inscrit au programme de 2026.

À In Salah, les travaux de la couche de roulement sur la RN52, reliant In Salah à Adrar, sont en voie d'achèvement.

Ce tronçon de 18 km sera mis en service dans les prochains jours après la finalisation des dernières opérations.

À Relizane, les travaux d'entretien d'un tronçon du CW12, dans la commune de Yellel, ont été lancés dans le cadre du programme de maintenance des routes de wilaya pour l'année 2026. Le chantier vise à améliorer l'état de la chaussée et la fluidité du trafic.

Dans la wilaya de Tindouf, les travaux de renforcement de la piste principale de l'aéroport et de ses dépendances se poursuivent. La réalisation de la couche de base en grave-bitume a débuté sur la première partie de la piste, dans le cadre du projet de modernisation de cette infrastructure destinée à améliorer les capacités d'accueil des aéronefs et les conditions d'exploitation du transport aérien.

PARTENARIAT INDUSTRIEL ALGÉRO-CHINOIS Le transfert de technologie au centre des discussions

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a reçu, hier, à Alger, Han Wenxiu, vice-directeur du bureau exécutif de la Commission centrale des affaires financières et économiques de la République populaire de Chine, en visite officielle en Algérie. Cette rencontre a permis de faire le point sur les perspectives de coopération industrielle entre les deux pays. Ont également pris part aux discussions, selon le communiqué du ministère, les responsables de plusieurs grands groupes industriels publics, notamment la Société nationale de sidérurgie (SNS), le Groupe des industries chimiques (ACS), le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), le Groupe algérien de mécanique (AGM) et Elec El Djazair. La présence de ces entreprises traduit la volonté des deux parties de donner une dimension concrète aux projets de partenariat. Les échanges ont porté sur les moyens d'accélérer les investissements industriels, de renforcer les partenariats entre entreprises algériennes et chinoises et de favoriser la concrétisation de projets

communs à forte valeur ajoutée. Le transfert de technologies, le partage de savoir-faire et le développement des compétences nationales ont également figuré parmi les principaux axes abordés lors de cette rencontre. Pour l'Algérie, cette coopération s'inscrit dans la stratégie nationale de relance industrielle, qui vise à moderniser l'appareil de production, à accroître la compétitivité des entreprises nationales et à diversifier l'économie hors hydrocarbures. L'objectif est également de développer une industrie davantage intégrée, capable de répondre aux besoins du marché national tout en renforçant les capacités d'exportation. Les deux parties ont, par ailleurs, examiné les perspectives d'élargissement de la coopération entre les opérateurs industriels des deux pays. Elles ont réaffirmé leur volonté d'encourager les investissements créateurs de valeur, de multiplier les projets structurants et de consolider le partenariat stratégique algéro-chinois, considéré comme un levier important du développement industriel et économique des deux pays.